

Situation de l'emploi dans le département des Hauts-de-Seine - Septembre 2022

A. LES ACTIFS EN EMPLOI

1. Les établissements	3
2. Les effectifs	3
3. L'industrie	6
4. L'artisanat	10
5. Les TPE / PME dans les Hauts-de-Seine	11
6. Les associations	12
7. Les taux d'activité et d'emploi	13
8. Le salaire mensuel par tête (SMPT)	13
9. Les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE)	14
10. Les contrats en alternance	14
11. L'intérim	18
12. L'activité partielle	19
13. Les PEC et CIE	20
14. Les Emplois francs	21

B. LES RUPTURES DE CONTRAT DE TRAVAIL

1. Les entrées à Pôle emploi suite à un licenciement économique	23
2. Les fins de contrats à durée déterminée	23
3. Les fins de missions en Intérim	23
4. Les procédures de restructuration	24
5. Les demandes d'homologation de ruptures conventionnelles	25

C. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

1. Le taux de chômage	27
2. La demande d'emploi	27
3. La demande d'emploi des jeunes	29
4. La demande d'emploi des seniors	30
5. La demande d'emploi des personnes inscrites depuis plus d'un an	30
6. La demande d'emploi des travailleurs handicapés	31
7. La demande d'emploi dans les Quartiers Prioritaires de la Ville	32
8. Les entrées et les sorties de Pôle emploi	35
9. Les offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi	35

D. LES CREATIONS ET LES DEFAILLANCES D'ENTREPRISES

1. Les créations d'entreprises	37
2. Les défaillances d'entreprises	37

A- LES ACTIFS EN EMPLOI

1. Les établissements	3
2. Les effectifs	3
3. Focus : L'industrie	7
4. L'artisanat	10
5. Focus : Les TPE / PME dans les Hauts-de-Seine	11
6. Les associations	12
7. Les taux d'activité et d'emploi	13
8. Le salaire mensuel par tête (SMPT)	13
9. Les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE)	14
10. Les contrats en alternance	14
11. L'intérim	18
12. L'activité partielle	19
13. Les Parcours emploi compétences	20
14. Les Emplois francs	21

1. LES ETABLISSEMENTS

Le département comptait **55 926 établissements actifs** (hors secteur d'activité particuliers employeurs, soit 125 525 employeurs et défense nationale) **au 31 décembre 2019 (+4,9% par rapport à décembre 2018)**. Ils représentent 12,1 % des établissements franciliens.

Répartition des établissements par secteur d'activité :

- Industrie : **3,4 %**, soit **1 922 établissements** (4 % en Ile-de-France)
- Construction : **6,9 %**, soit **3 885 établissements** (10 % en Ile-de-France)
- Commerce, transports, services divers : **80,6 %**, soit **45 077 établissements** (76,5 % en Ile-de-France), dont commerce et réparation automobile 15,6 %, soit 8 702 établissements

Répartition des établissements par taille :

- Aucun salarié : **9,9 %**, soit **5 472 Ets** (10,2 % en Ile-de-France)
- 1 salarié et plus : **90,2 %**, soit **50 454 Ets** (89,8 % en Ile-de-France), dont :
 - 1 à 9 salariés : 69,3 %, soit 38 296 établissements (71,4 % en Ile-de-France)
 - 10 à 19 salariés : 9,1 %, soit 5 021 établissements (8,8 % en Ile-de-France)
 - 20 à 49 salariés : 6,6 %, soit 3 669 établissements (5,6 % en Ile-de-France)
 - 50 salariés & plus : 6,3 %, soit 3 468 établissements (3,9 % en Ile-de-France)

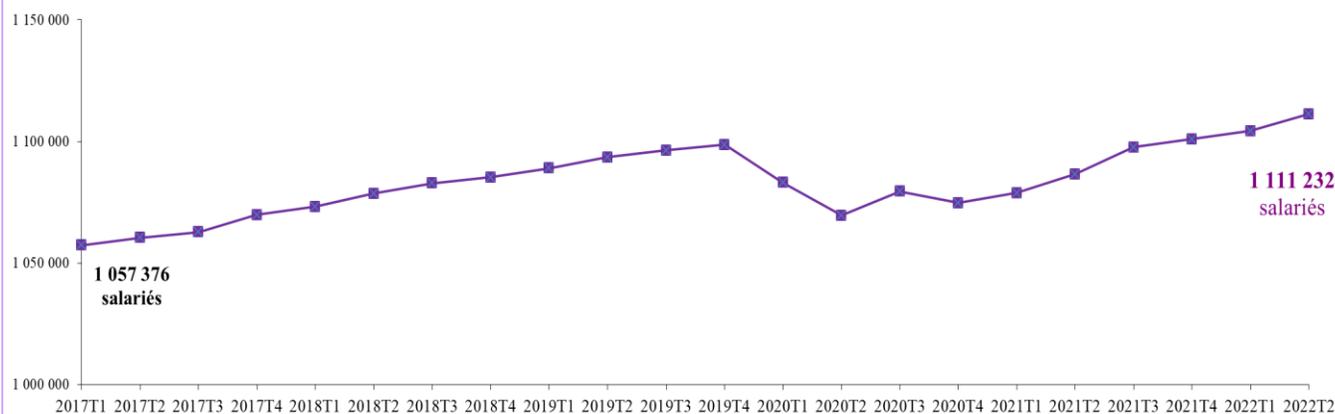
Répartition des établissements par commune :

Antony	1 540	Clamart	1 316	Levallois-Perret	3 773	Rueil-Malmaison	2 354
Asnières-sur-Seine	2 730	Clichy	2 375	Malakoff	948	Saint-Cloud	1 087
Bagneux	800	Colombes	1 958	Marnes-la-Coquette	NC	Sceaux	548
Bois-Colombes	679	Courbevoie	3 419	Meudon	1 087	Sèvres	693
Boulogne-Billancourt	6 632	Fontenay-aux-Roses	402	Montrouge	1 668	Suresnes	1 550
Bourg-la-Reine	550	Garches	455	Nanterre	2 944	Vanves	643
Châtenay-Malabry	518	La Garenne-Colombes	979	Neuilly-sur-Seine	4 496	Vaucresson	251
Châtillon	804	Gennevilliers	1 770	Le Plessis-Robinson	499	Ville-d'Avray	211
Chaville	405	Issy-les-Moulineaux	2 403	Puteaux	2 643	Villeneuve-la-Garenne	747

Source : Insee - Flores 2017

2. LES EFFECTIFS

Evolution de l'emploi salarié dans les établissements alto-séquanais dans l'ensemble des activités (privé et public) entre 2017 et 2022 (données CVS)



L'emploi salarié progresse à nouveau au 2^{ème} trimestre 2022 et dépasse le niveau d'avant crise sanitaire.

Selon les estimations d'emploi publiées par l'Insee au 2^{ème} trimestre 2022, l'emploi salarié des Hauts-de-Seine **progresse de 0,6 %** sur le trimestre précédent (+ 0,6 % en Ile-de-France et + 0,3 % en France métropolitaine). A noter que le nombre de salariés dépasse celui d'avant crise (1 083 116 au 1^{er} trimestre 2020) et est le plus élevé jamais atteint durant la période T1 2017-T2 2022.

Plus de 6 900 emplois ont été créés dans le département durant ce trimestre (+ 3 300 emplois au 1^{er} trimestre 2022, + 3 400 emplois au 4^{ème} trimestre 2021 et + 11 000 emplois au 3^{ème} trimestre 2021), portant le nombre de salariés à **1 111 230 salariés**.

L'emploi salarié du département représente 17,9 % des salariés de l'Ile-de-France et 4,3 % des salariés de la France métropolitaine.

Evolution trimestrielle par secteur d'activité :

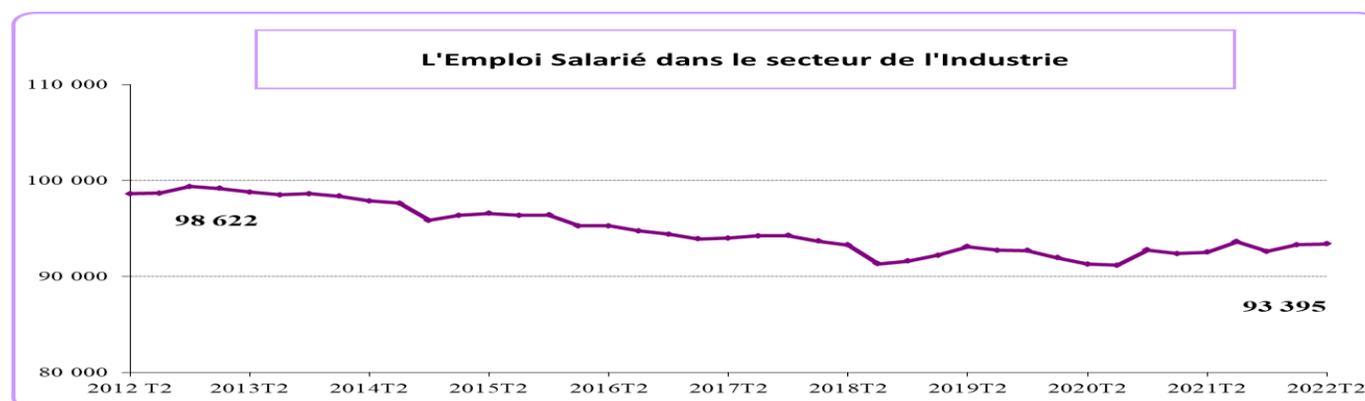
- L'industrie : + **0,1 %** (+ 0,1 % en Ile-de-France)
- La construction : + **0,0 %** (- 0,2 % en Ile-de-France)
- Le commerce : + **0,4 %** (+ 0,4 % en Ile-de-France)
- Les services marchands hors intérim : + **0,7 %** (+ 1,1 % en Ile-de-France)
- Le tertiaire non marchand : + **0,2 %** (+ 0,0 % en Ile-de-France)
- L'intérim : + **11 %** (- 0,2 % en Ile-de-France)

Sur un an (entre juin 2021 et juin 2022), l'emploi salarié augmente de 2,3 % avec une création de 24 660 emplois, (+ 2,6 % en Ile-de-France et + 2,1 % en France métropolitaine).

Les évolutions sont variables selon les secteurs d'activité : l'industrie (+ 0,9 %), la construction (+ 0,3 %), le commerce (+ 1,4 %), les services marchands hors intérim (+ 2,8 %), le tertiaire non marchand (+ 0,7 %) et l'intérim (+ 21,7 %).

Evolution de l'emploi salarié par secteur d'activité (données CVS)	Nombre d'emploi au 2 ^{ème} trimestre 2022	Evolution trimestrielle (par rapport au 1 ^{er} trimestre 2022)		Evolution annuelle (par rapport au 2 ^{ème} trimestre 2021)		Poids par secteur
		Niveau	Pourcentage	Niveau	Pourcentage	
Industrie	93 395	85	0,1%	870	0,9%	8,4%
Construction	44 275	-7	0,0%	138	0,3%	4,0%
Commerce	118 849	515	0,4%	1 685	1,4%	10,7%
Services marchands hors intérim	652 508	4 424	0,7%	17 900	2,8%	58,7%
OQ-Tertiaire non marchand	186 802	399	0,2%	1 336	0,7%	16,8%
Intérim	15 112	1 492	11,0%	2 691	21,7%	1,4%
Hauts-de-Seine	1 111 232	6 933	0,6%	24 659	2,3%	100%
Ile-de-France	6 197 291	34 227	0,6%	157 050	2,6%	-
France métropolitaine	26 037 804	90 190	0,3%	543 485	2,1%	-

- Le secteur des services marchands y compris l'intérim regroupe **58,7%** des salariés du département (48,3 % en Ile-de-France).
- L'industrie **8,4 %** des salariés (6,8 % en Ile-de-France)
- La construction **4 %** des salariés (5,4 % en Ile-de-France)
- Le tertiaire non marchand **16,8 %** (25,5 % en Ile-de-France).



L'Emploi Salarié dans le secteur de la Construction



L'Emploi Salarié dans le secteur du Commerce



L'Emploi Salarié dans le secteur des Services Marchands hors intérim



Ce secteur comprend : le secteur des transports et d'entreposage, l'hébergement et la restauration, l'information et la communication, les activités financières et d'assurance, les activités immobilières, les activités scientifiques et techniques ; les services administratifs et de soutien et les autres activités de services.

L'Emploi Salarié dans le secteur de l'intérim



Par convention, l'emploi intérimaire est rattaché aux activités de services administratifs et de soutien
 Source : Acoff-Urssaf, Dares, Insee - Estimations trimestrielles de l'emploi salarié

3. L'INDUSTRIE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Depuis plusieurs décennies, l'industrie francilienne subit de fortes mutations : une perte significative d'emplois, des évolutions dans la hiérarchie de ses principaux secteurs d'activité, dans sa géographie et ses modes de production. Depuis la crise de 2008, l'industrie francilienne et en particulier l'industrie alto-séquanaise s'est davantage orientée vers des activités de recherche et s'accompagne d'une nette élévation de la qualification de la main d'œuvre.



1 922 établissements industriels, soit 3,4 % des établissements alto-séquanais
 1/3 des établissements relève du secteur de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
 56 % des établissements de l'industrie emploient 1 à 9 salariés
 Les établissements industriels d'au moins un salarié emploient en moyenne 52 salariés contre 22 tous secteurs d'activités confondus

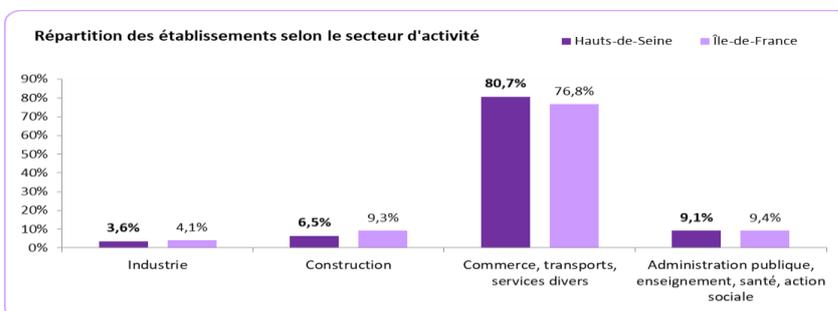


93 552 salariés relevant du secteur de l'industrie, soit 8,4 % des salariés du département
 63 % des salariés de l'industrie travaillent dans des entreprises de plus de 250 salariés
 20 % des salariés travaillent dans le secteur de l'industrie chimique

1- Les établissements industriels sur le département

Le département compte 55 926 établissements au 31 décembre 2019 dont **1 922 établissements industriels**.

Le secteur de l'industrie ne représente qu'une faible part des établissements alto-séquanais (3,4 %) contre 4 % en Ile-de-France et 6,6 % en France métropolitaine.



Secteurs d'activité	Hauts-de-Seine	Part du secteur	Île-de-France	Part du secteur	France métro	Part du secteur
Agriculture	24	0,0%	1 882	0,4%	104 513	4,8%
Industrie	1 922	3,4%	18 429	4,0%	144 284	6,6%
Construction	3 885	6,9%	46 181	10,0%	233 865	10,7%
Commerce, transports, services divers	45 077	80,6%	352 836	76,5%	1 427 561	65,0%
Administrat° publique, enseignement, santé, act° sociale	5 018	9,0%	42 037	9,1%	285 675	13,0%
Ensemble des secteurs	55 926	100,0%	461 365	100,0%	2 195 898	100,0%

Les principaux secteurs d'activité de l'industrie

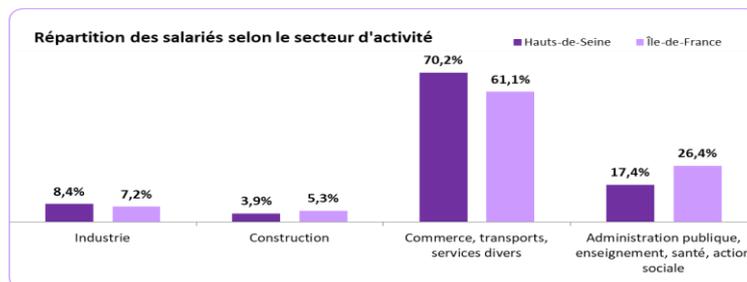
Secteurs activités Naf 38	Nombre ETS	Part par secteur
CD - Cokéfaction et raffinage	6	0,3%
BZ - Industries extractives	10	0,5%
CL - Fabrication de matériels de transport	30	1,6%
CF - Industrie pharmaceutique	42	2,2%
CJ - Fabrication d'équipements électriques	48	2,5%
CK - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	57	3,0%
CH - Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	66	3,4%
CI - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	75	3,9%
CB - Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	80	4,2%
CE - Industrie chimique	80	4,2%
CG - Fabrication de produits en caoutchouc & plastique et autres produits minéraux non métalliques	90	4,7%
EZ - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	114	5,9%
DZ - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	116	6,0%
CC - Travail du bois, industries du papier et imprimerie	142	7,4%
CM - Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements	272	14,2%
CA - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	694	36,1%
Total	1 922	100,0%

Plus de la moitié des établissements est concentré dans 3 secteurs (57,6 %) :

- Le travail du bois, les industries du papier et de l'imprimerie (7,4 %) ;
- Le secteur des autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (14,2 %) ;
- La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (36,1 %).

2- Les salariés du secteur industriel dans le département

Le département compte 1 112 133 salariés au 31 décembre 2019 dont **93 552 salariés relevant du secteur de l'industrie**, soit **8,4 % des salariés du département** (7,2% en Ile-de-France et 12,8 % en France métropolitaine).



Secteurs d'activité	Hauts-de-Seine	Part du secteur	Île-de-France	Part du secteur	France métro	Part du secteur
Agriculture	134	0,0%	5 381	0,1%	271 135	1,1%
Industrie	93 552	8,4%	436 027	7,2%	3 159 613	12,8%
Construction	43 883	3,9%	323 112	5,3%	1 458 216	5,9%
Commerce, transports, services divers	780 925	70,2%	3 724 817	61,1%	11 759 582	47,6%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	193 639	17,4%	1 607 957	26,4%	8 034 547	32,6%
Ensemble des secteurs	1 112 133	100%	6 097 294	100%	24 683 093	100%

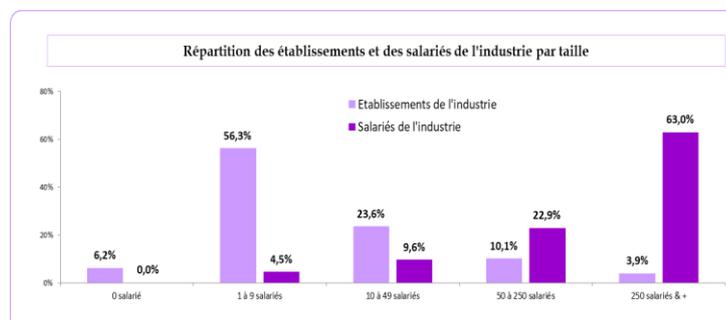
Les effectifs salariés des établissements

Parmi les établissements de l'industrie, 6,2 % n'emploient aucun salarié contre 9,8 % tous secteurs confondus.

10,1 % des établissements de l'industrie de 50 à 250 salariés regroupent 22,9 % des effectifs.

Les établissements de 250 salariés et plus ne représentent que 3,9 % des établissements de l'industrie mais concentrent près des deux tiers (63 %) des effectifs salariés (contre 46,5 % tous secteurs confondus).

56,3 % des établissements de l'industrie de 1 à 9 salariés regroupent 4,5 % de l'emploi salarié.



Les établissements industriels d'au moins un salarié emploient en moyenne 52 salariés contre 22 salariés tous secteurs d'activités confondus.

	Nombre d'établissements de l'industrie	Nombre de salariés de l'industrie	Moyenne salariés par établissements employeurs	Nombre d'établissements de tous secteurs	Nombre de salariés tous secteurs	Moyenne salariés par établissements employeurs
0 salarié	119	0	-	5 472	0	
1 à 9	1 082	4 256	1	38 296	111 121	3
10 à 49	453	8 944	20	8 690	180 018	21
50 à 250	194	21 427	110	2 763	284 155	103
250 salariés & +	74	58 925	796	705	536 839	761
Total	1 922	93 552	52	55 926	1 112 133	22

Les activités employant le plus de salariés

Près de la moitié des salariés travaillent dans 3 secteurs :

- L'industrie chimique (12,1 %) ;
- La fabrication de matériels de transport (14,7 %) ;
- La production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (20,1 %) ;

Secteurs activités Naf 38	Nombre de salariés	Part par secteur
Industries extractives	308	0,3%
Cokéfaction et raffinage	535	0,6%
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	1 009	1,1%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	1 084	1,2%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	1 261	1,3%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 599	1,7%
Fabrication de produits en caoutchouc & plastique et autres produits minéraux non métalliques	2 745	2,9%
Fabrication d'équipements électriques	4 000	4,3%
Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements	4 294	4,6%
Industrie pharmaceutique	6 206	6,6%
Gestion eau, déchets & dépollution	7 354	7,9%
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	9 268	9,9%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	10 133	10,8%
Industrie chimique	11 283	12,1%
Fabrication de matériels de transport	13 709	14,7%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18 764	20,1%
Industrie	93 552	100,0%

Une prédominance des emplois de cadres et de professions intellectuelles dans l'industrie alto séquanais

Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 56,4 % des emplois salariés industriels alors que les employés et les ouvriers représentent 20,4 %. A noter que dans les Hauts-de-Seine, la part des cadres et professions intellectuelles dans l'ensemble des secteurs est de 46,7 % et celle des employés et ouvriers de 32,4 %.

Cette surreprésentation est en partie liée à la forte présence des activités de siège, notamment dans le quartier de La Défense et dans l'ouest parisien et des activités de recherche et développement des entreprises industrielles.

Profil des postes	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble des Salariés
Industrie	0,6%	56,4 %	22,6 %	8,9 %	11,5 %	100 %
Tous secteurs confondus	1,0 %	46,7 %	19,2 %	21,9 %	10,6 %	100 %

Les femmes exercent des emplois qualifiés mais restent minoritaires dans le secteur de l'industrie

Les femmes représentent 38 % des effectifs salariés contre 47,2 %, tous secteurs d'activités confondus. Plus d'une femme sur deux (55,1 %) est cadre ou de profession intellectuelle (41,1 % tous secteurs confondus) contre 57,2 % pour les hommes. Elles sont plus nombreuses à exercer une profession intermédiaire que les hommes (24,1 % contre 21,6 %). A l'inverse, seulement 4,4 % des femmes sont ouvrières (6,3 % tous secteurs confondus) alors que ce taux atteint 15,9 % pour les hommes.

Profil des femmes selon la qualification	Part des femmes dans le secteur de l'industrie	Part des femmes tous secteurs confondus
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,2 %	0,5 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	55,1 %	41,1 %
Professions intermédiaires	24,1 %	22,3 %
Employés	16,2 %	28,7 %
Ouvriers	4,4 %	6,3 %

Les femmes exercent principalement dans trois secteurs : l'industrie pharmaceutique (11 %), la production, distribution électricité, gaz, vapeur air conditionné (17,9 %) et l'industrie chimique (20 %)

Secteurs activités A88	Part des femmes dans le secteur de l'industrie	Part des femmes tous secteurs confondus
Fabrication autres matériels transport	6,7%	10,9%
Fabrication produits informatiques électron optiques	7,0%	9,9%
Industries alimentaires	9,5%	8,3%
Industrie pharmaceutique	11,0%	6,6%
Production distribution électricité gaz vapeur air condit	17,9%	20,1%
Industrie chimique	20,0%	12,1%

Zoom sur l'industrie automobile :

Depuis 2008, le secteur de l'industrie automobile a subi d'importantes transformations avec une baisse de ses effectifs, la poursuite de son repositionnement géographique et l'arrivée du véhicule du futur.

L'industrie automobile, c'est 1538 établissements en Ile-de-France dont 350 dans les Yvelines (23% des établissements) et 73 200 salariés qui sont essentiellement concentrés dans les Yvelines.

57% des emplois franciliens concernent les constructeurs et carrossiers, 13% des équipementiers, 19% des fournisseurs industriels et 11% des services technologiques (bureaux d'études et SSII).

Si elle reste une grande région de production avec 1/6ème de la production finale française de véhicules, l'Ile-de-France accueille majoritairement les équipes de recherche des acteurs du cœur de la filière (constructeurs et équipementiers). Les effectifs liés à la recherche représente 50% des effectifs et ceux des sièges, fonctions administratives supports et administrations des ventes représentent 30%, la production emploie un salarié sur 5.

Le département des Hauts-de-Seine représente :

12 % des établissements franciliens de l'industrie automobile (65 % dans les Yvelines)

12,5 % des effectifs franciliens. (72 % dans les Yvelines)

L'industrie automobile alto séquanaise, mais aussi francilienne, n'a cessé de perdre des emplois, sous l'effet conjugué de la concurrence internationale, des gains de productivité liés à l'automatisation des lignes de production, ainsi que de l'externalisation de certaines activités vers les services. Les départements de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et Paris ont été les plus impactés depuis 2007. En 10 ans, Paris a perdu 98% de ses effectifs, la Seine-Saint-Denis près de 90%, les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne environ 50%.

Une désindustrialisation dans les Hauts-de-Seine :

Les sites industriels étaient souvent implantés de façon spontanée tout en étant proches des bassins d'emploi. Au fil des ans, les anciennes zones industrielles ouvrières de banlieue, parfois polluantes, ont laissé place à des centres d'affaires ou directionnels, mieux intégrés au tissu urbain, à l'image du quartier de La Défense, de la Plaine Saint-Denis ou de l'île Séguin. Les industries traditionnelles de production, majoritaires en proche banlieue, ont quasiment disparu au profit d'activités plus orientées vers la recherche, la conception, la gestion, le commerce...

Zoom sur La construction aéronautique et spatiale

L'industrie aéronautique et spatiale est l'une des spécialités de l'économie francilienne. Elle regroupe l'ensemble des entreprises productrices d'aéronefs (avions, drones, hélicoptères, etc.), d'astronefs (engins spatiaux) et de lanceurs, mais aussi la fabrication d'équipements d'aide à la navigation et la réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux.

24 % des établissements français de l'aéronautique sont installés en Ile-de-France, ce qui en fait la 1ère région française, devant les régions PACA (12 %) et Midi Pyrénées (11 %). 29,5 % des emplois français de l'aéronautique sont installés en Ile-de-France.

La filière industrielle aéronautique, spatiale et de défense en Ile-de-France est composée de 2 045 établissements et 98 700 salariés.

30% des salariés sont dans le secteur « intégrateurs et équipementiers », 21% « fournisseurs de systèmes électroniques embarqués, 25% « autres fournisseurs industriels », 11% maintenance et réparations et 13% services d'ingénierie (bureaux d'études et SSII). La filière est très concentrée avec 70 établissements de 250 salariés et plus soit 3% du total des établissements qui emploient 63 000 salariés soit 64% des emplois.

La filière industrielle aérospatiale est plus présente à l'ouest de l'Ile-de-France, particulièrement dans les départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines, de l'Essonne qui concentrent 67 % des effectifs régionaux. Le Seine et Marne se détache aussi avec 19 % des effectifs.

Le département des Hauts-de-Seine représente :

34 % des établissements franciliens de l'industrie aérospatiale soit 243 établissements (385 dans les Yvelines)

25 % des effectifs franciliens soit 21 122 salariés (23 202 salariés dans les Yvelines)

Les effectifs salariés de l'industrie aéronautique sont concentrés sur certains sites (les 10 communes les plus employeuses accueillent 64 % des effectifs régionaux), pour la plupart situés dans les Hauts-de-Seine et en grande couronne. Ainsi, le département des Hauts-de-Seine compte 9 fois plus de salariés que Paris.

4. L'ARTISANAT

Forte présence de l'artisanat dans les Hauts-de-Seine

Le département des Hauts-de-Seine compte **29 434 entreprises artisanales fin 2021**, soit une hausse très soutenue de **7,7 % sur un an** et un solde positif de 2 111 entreprises par rapport à 2020.

L'ensemble des secteurs ont connu une évolution favorable en 2021 : ce sont les secteurs de l'alimentation et de la fabrication qui ont été les plus actifs en 2021 : + 11,5 % et + 17 % respectivement. Le secteur du bâtiment est en hausse pour la troisième année consécutive de 6,4 %. Les services enregistrent quant à eux une hausse de 6,3 %.

Le top 10 des secteurs à la hausse :

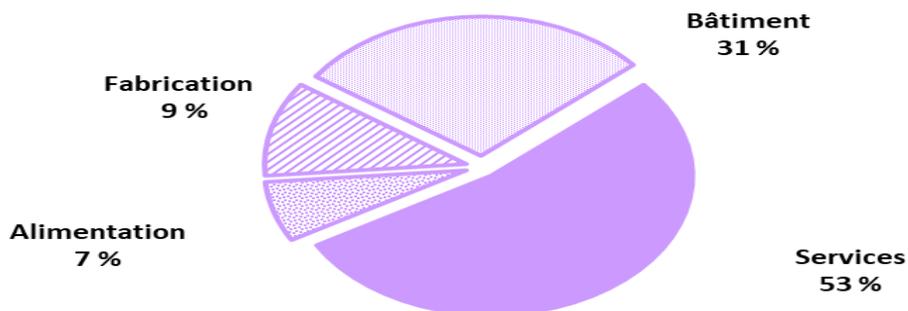
- Matériaux de construction céramique et verre (+ 18 %)
- Imprimerie et Arts Graphiques (+ 19 %)
- Textile et habillement ((+ 18 %)
- Nettoyage de bâtiments (+ 9 %)
- Boulangerie-Pâtisserie (+ 7 %)
- Vente à emporter (+ 15 %)
- Aménagement et finitions (+ 7 %)
- Couverture, plomberie, chauffage (+7 %)
- Installation d'électricité (+ 13 %)
- Esthétique (+ 16 %)
- Terrassements et travaux divers (+ 9 %)

23 % des chefs d'entreprises artisanales sont des femmes.

Les immatriculations au répertoire des métiers ont enregistré une hausse de 25,6 % :

- 59% alimentation
- 29% fabrication
- 34% bâtiment

Répartition des entreprises par secteur d'activité en 2021



5-LES TPE ET PME DANS LES HAUTS-DE-SEINE

89 % des établissements alto séquanais sont des TPE/PME et emploient 51 % des salariés

Le département des Hauts-de-Seine compte 55 926 établissements actifs (hors secteur d'activité particuliers employeurs et défense nationale) au 31 décembre 2019.

Parmi ces établissements, 9,8 % (5 472 établissements) n'ont aucun salarié et 89 % (49 749 établissements) sont soit des TPE qui emploient de 1 à 9 salariés, soit des PME qui emploient de 10 à 249 salariés (68,5 % pour les TPE et 20,5 % pour les PME).

Les établissements de 250 salariés & plus ne représentent que 1,3 % des établissements mais concentrent 48,3 % des effectifs.

Un salarié sur deux travaille dans un établissement de 1 à moins de 250 salariés : Les établissements de 1 à moins de 250 salariés regroupent 51,7 % de l'emploi salarié, soit **575 294** salariés (10 % pour les TPE et 41,7 % pour les PME).

Ces établissements emploient en moyenne 11 salariés, (3 salariés pour les TPE et 41 salariés pour les PME), 2 fois plus toutes tailles confondues.

Taille	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Moyenne de salariés par établissement
0 salarié	5 472	0	-
1 à 9 salariés	38 296	111 121	3
10 à 49 salariés	8 690	180 018	21
50 à 249 salariés	2 763	284 155	103
Total TPE / PME	55 221	575 294	10
250 salariés & plus	705	536 839	761
Total Hauts-de-Seine	55 926	1 112 133	20

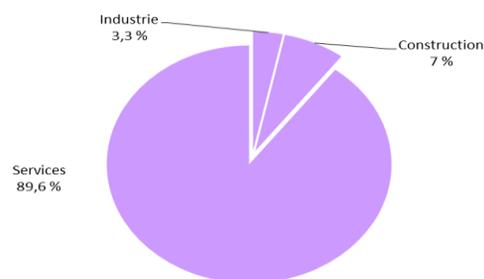
Répartition des établissements et des salariés par taille d'établissements



Nombreux sont les établissements TPE / PME relevant du secteur des services : 89,6 % des TPE / PME emploient 88,5 % des effectifs (contre respectivement 89,6 % et 87,6 % quelle que soit la taille des établissements).

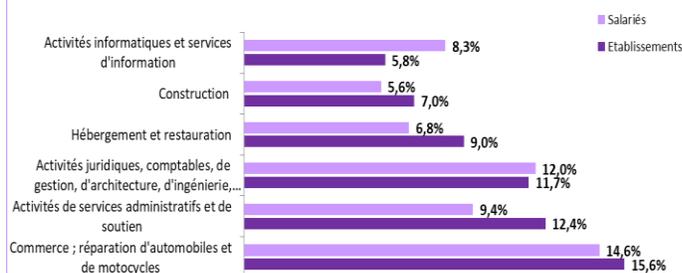
Les secteurs de l'industrie et de la construction ne représentent qu'une part minoritaire des activités du département avec respectivement 3,3 % et 7 % (contre une part de 3,4 % et 6,9 %, toutes tailles confondues) et emploient 6 % et 5,5 % des effectifs.

Répartition des établissements TPE / PME par secteur d'activité



Les TPE / PME exercent principalement dans le secteur du commerce et de la réparation d'automobile et de motocycle : 15,6 % et emploient 14,6 % salariés et dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien (12,4 % des établissements et emploie 9,4 % des effectifs salariés).

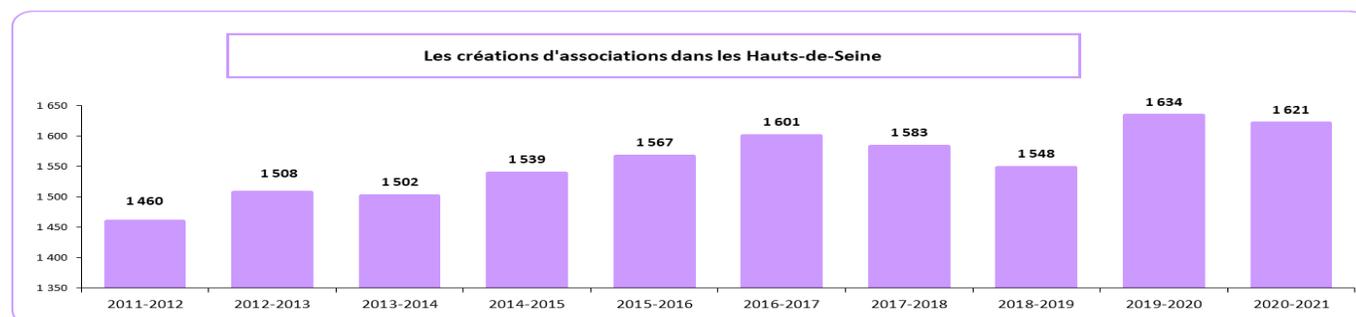
Les secteurs les plus représentés parmi les TPE / PME



6-LES ASSOCIATIONS

Dans le département, leur nombre est estimé entre 22 000 et 24 000 de toutes tailles, actives dans tous les domaines : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Ce nombre est quasi identique dans tous les départements franciliens à l'exception de Paris dont le nombre est estimé entre 70 000 et 80 000.

Le nombre de créations d'associations est établi sur la période allant de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. **1 621 associations ont ainsi été créées entre 2020-2021.**



Les créations sont nettement plus nombreuses dans le secteur de la culture

Dans le département, **2 655 associations emploient des salariés**. Près de la moitié d'entre elles, soit 46 %, emploient moins de 3 salariés (50% au niveau régional et 52% au niveau national). **170 associations comptent plus de 50 salariés (1 306 en région) soit 6,5% des associations ayant des salariés.**

Elles représentent aujourd'hui 4,3% des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, contre une moyenne régionale de 6,6 % et une moyenne nationale de 9,2%.

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Département	Région	France
Culture	20,4 %	23,7 %	22,8 %
Sports	10,2 %	9,8 %	16,3 %
Loisirs	6,8 %	8,2 %	11,4 %
Social	12,4 %	10,7 %	8,5 %
Amicales - entraide	7,7 %	11,6 %	7,9 %
Education - formation	4,6 %	5,8 %	5,0 %
Economie	4,7 %	4,8 %	5,4 %
Santé	6,1 %	5,0 %	5,2 %
Environnement	5,5 %	4,5 %	5,8 %
Autres (1)	21,6 %	16,0 %	11,7 %

40 880 salariés travaillent dans les associations du département.

Un salarié sur trois (34 %) travaille dans le domaine social (contre 38,1 % en Ile-de-France et 50,4 % en France).

Les salariés sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur de la santé, de l'enseignement et du sport dans le département qu'au niveau régional et national.

Les effectifs salariés par secteur d'activités	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	France
Enseignement	15,2 %	13,6 %	11,4 %
Sport	9,3 %	6,8 %	4,5 %
Santé	16,2 %	10,7 %	7,5 %
Social	34,0 %	38,1 %	50,4 %
Loisirs	0,6 %	1,2 %	1,3 %
Culture	2,1 %	2,8 %	2,2 %
Autres activités (2)	10,2 %	11,9 %	12,3 %
Autres non classées ailleurs (3)	12,4 %	14,8 %	10,5 %

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

(2) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme...

(3) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Source : Recherches & Solidarités et la Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative (DJEPVA),

7- LES TAUX D'ACTIVITE ET D'EMPLOI

Des taux d'activité et d'emploi en progression et supérieurs à l'Ile-de-France et à la France métropolitaine

Taux d'activité : Au 1^{er} janvier 2019, **78,8 % des personnes âgées de 15 à 64 ans** (Ile-de-France 76,4 % et 74,3 % France métropolitaine) résidant dans les Hauts-de-Seine sont actives, soit une hausse de 0,1 % par rapport à 2018.

Par tranche d'âge, **le taux d'activité des jeunes (15 à 24 ans) est de 34 %** dans le département, + 0,2 % par rapport à 2018 (37,1 % en Ile-de-France et 40,4 % en France métropolitaine), **pour la tranche des 25 à 54 ans, il se situe à 92,8 %.**

Le taux d'activité des seniors âgés de 55 à 64 ans dans le département est de 72,3 %, comme en 2018, contre 67,3 % en Ile-de-France et 56,7 % en France métropolitaine.

Par genre, le taux d'activité des femmes est de 76,7 % contre 73,8 % en Ile-de-France et 71,6 % en France métropolitaine et de **81,1 % pour les hommes** (79,1 % en Ile-de-France et 77,1 % en France métropolitaine).

Taux d'emploi : Au 1^{er} janvier 2019, **70,4 % des personnes âgées de 15 à 64 ans, résidant dans le département, sont en emploi** contre 67,1 % en Ile-de-France et 64,7 % en France métropolitaine. Par rapport à 2018, ce taux a augmenté de 0,1 % dans les Hauts-de-Seine, + 0,1 % au niveau régional et est resté stable au niveau national.

Le taux des jeunes de 15 à 24 ans est de 26,6 % (soit 0,2 point de plus qu'en 2018) contre 28,1 % en Ile-de-France et 29,7 % en France métropolitaine. **Le taux d'emploi des 25 et 54 ans est de 83,9 %.**

Le taux d'emploi des seniors âgés de 55 et 64 ans est de 65,1% (un taux stable par rapport à 2018) contre 60,3 % en Ile-de-France et 50,7 % en France métropolitaine.

Le taux d'emploi des femmes s'établit à 68,2 % (comme en 2018 (64,5 % en Ile-de-France et 61,9 % en France métropolitaine) et à **72,7 % pour les hommes** (69,8 % en Ile-de-France et 67,6 % en France métropolitaine).

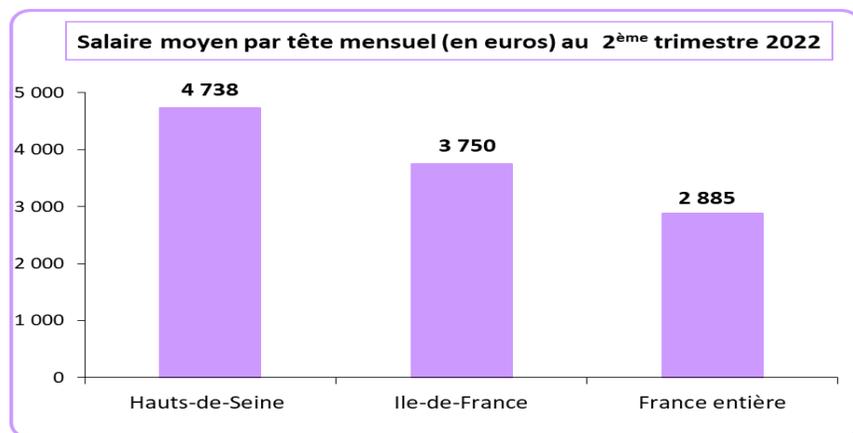
Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans). Source : INSEE

8-LE SALAIRE MOYEN PAR TETE

Au 2^{ème} trimestre 2022, le Salaire Moyen Par Tête (SMPT) des Hauts-de-Seine s'établit à **4 738 euros, soit un niveau supérieur de 26 % au**

salaire moyen régional (3 750 euros) et de 64 % au **salaire moyen national** France entière (2 885 euros).

Le salaire moyen des Hauts-de-Seine est le plus élevé de tous les départements franciliens.



Salaire Mensuel Par Tête (SMPT)	2 ^{ème} Trimestre 2022
Paris	4 183
Seine-et-Marne	2 687
Yvelines	3 461
Essonne	3 135
Hauts-de-Seine	4 738
Seine-Saint-Denis	3 146
Val-de-Marne	3 189
Val-d'Oise	2 752
Ile-de-France	3 750
France entière	2 885

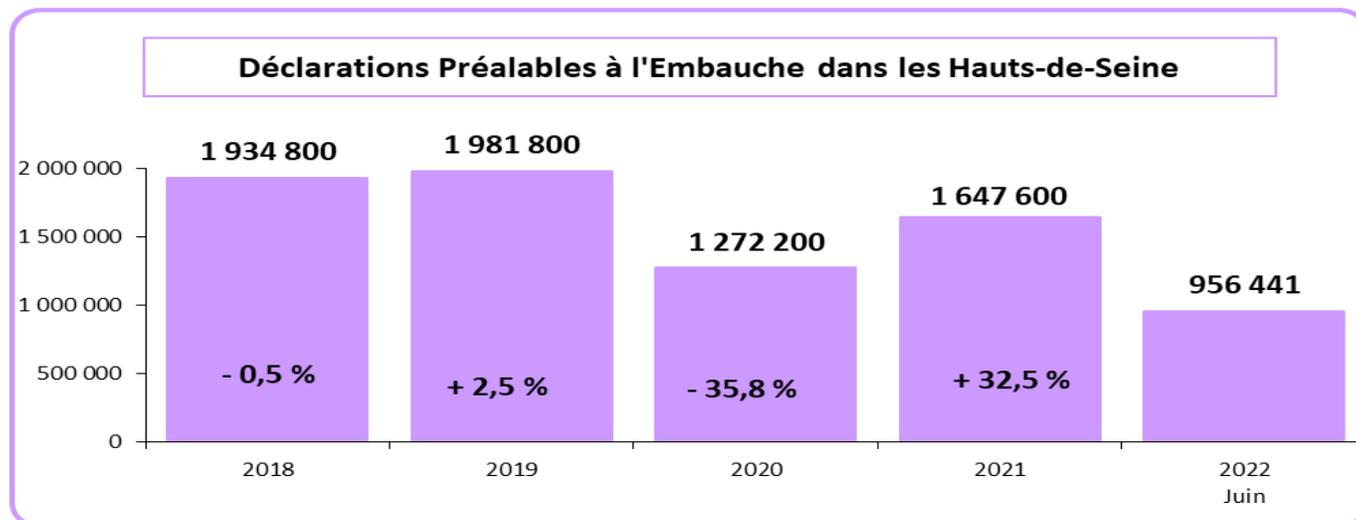
* Le glissement annuel compare les données du trimestre avec celles du trimestre correspondant de l'année précédente - Source : Urssaf - Acof

9-LES DECLARATIONS PREALABLES A L'EMBAUCHE (DPAE)

Hausse des embauches en 2022

Selon les données provisoires de l'Urssaf de Paris et de la région parisienne, **956 440 déclarations d'embauche** ont été enregistrées dans le département sur le 1^{er} semestre 2022, soit une **hausse de 26,9 %** par rapport à la même période de 2021 (soit + 202 900 déclarations d'embauche).

La part des contrats à durée indéterminée représente 17,9 % des déclarations d'embauche.



Source : Urssaf de Paris et de la région parisienne

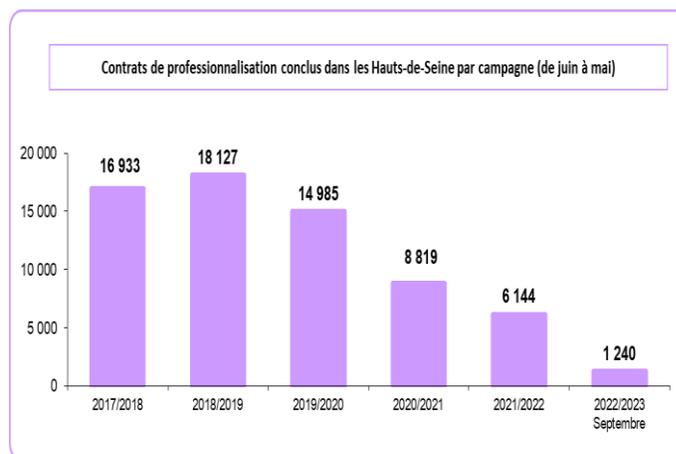
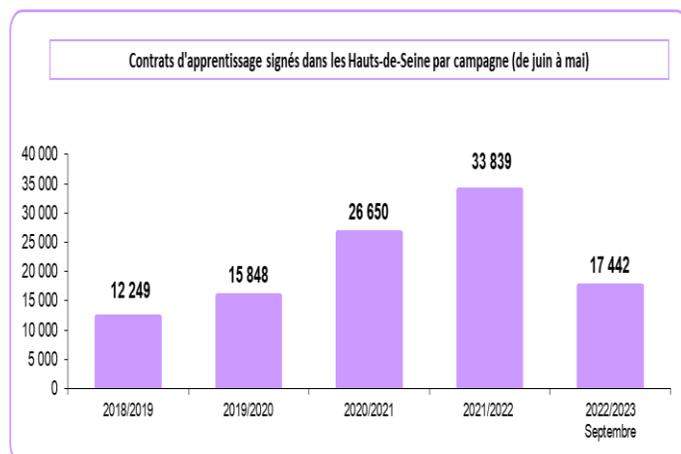
10-LES CONTRATS EN ALTERNANCE (Campagne juin 2022 à mai 2023)

Un démarrage de la nouvelle campagne d'apprentissage et de professionnalisation plus lent que la précédente

17 442 nouveaux contrats d'apprentissage ont été enregistrés entre juin 2022 et septembre 2022 pour la nouvelle campagne (de juin 2022 à mai 2023), soit une baisse de 21,9 % par rapport à la période précédente (juin 2021 à septembre 2022).

1 240 nouveaux contrats de professionnalisation ont été conclus entre juin 2022 et septembre 2022 pour cette campagne (de juin 2022 à mai 2023), soit une baisse de 35,6 % par rapport à la campagne précédente (juin 2021 à septembre 2022).

A ce stade, il peut s'agir simplement d'un décalage dans l'enregistrement des contrats.



Source : Dares (apprentissage), Extrapro (professionnalisation) - Traitement UD 92

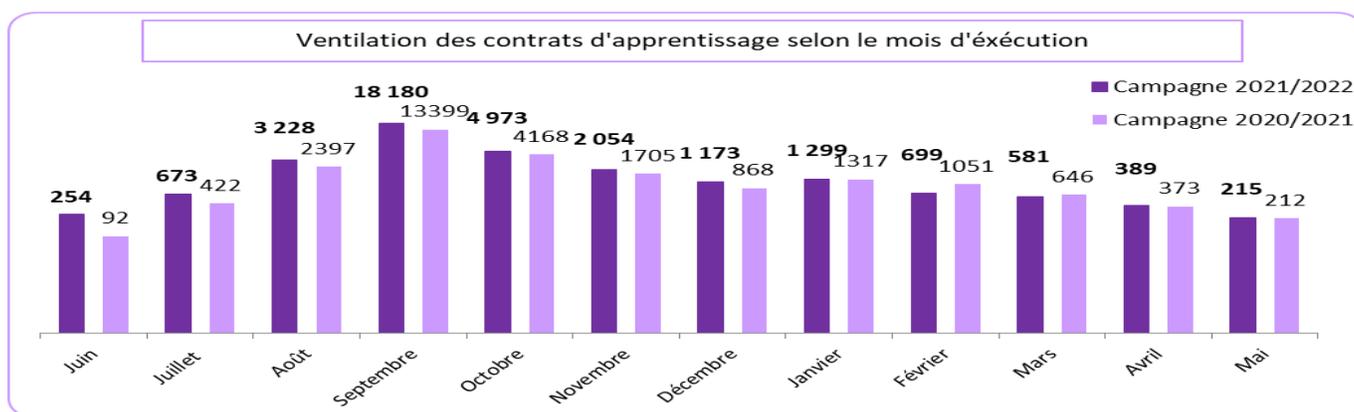
10.1 LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE DANS LES HAUTS-DE-SEINE CAMPAGNE 2021 / 2022 (JUIN A MAI)

✓ Le nombre de contrats d'apprentissage enregistrés dans les Hauts-de-Seine entre juin 2021 et mai 2022 est en progression, + 26,5 % par rapport à la campagne précédente avec 33 718 contrats enregistrés

✓ 52,9 % des apprentis sont des femmes

✓ 51,2 % des apprentis préparent un diplôme de niveau 7 (dont master) et 26% un diplôme infra bac+3

Département employeur	Campagne 2018/2019	Campagne 2019/2020	Campagne 2020/2021	Campagne 2021/2022
Hauts-de-Seine	12 245	15 848	26 650	33 718
Evolution par campagne	+ 7,1 %	+ 29,4 %	+ 68,2 %	26,5 %



33 718 contrats d'apprentissage ont été signés lors de la campagne 2021/2022 dans les Hauts-de-Seine, soit une **hausse de 26,5 %** par rapport à la campagne précédente (contre une hausse de 25,2 % en région).

Cette forte augmentation s'explique pour partie par l'effet très incitatif de l'aide exceptionnelle sur le recrutement de jeunes en apprentissage.

7 885 primes à l'embauche d'un apprenti préparant un diplôme jusqu'au niveau master ont été validées (11,2 % des primes à l'embauche de la région).

Les contrats d'apprentissage des Hauts-de-Seine représentent 20,2 % des contrats de l'Ile-de-France.

98,6 % des contrats d'apprentissage ont été signés dans le privé (96,7 % en Ile-de-France), soit 0,2 point de plus que la campagne précédente.

Les femmes sont majoritaires : elles représentent 52,9 % des apprentis (51,4 % en région). Lors de la campagne précédente, leur part n'était que de 51,1 % et 49,2 % en région.

La part des jeunes âgés de 21 à 25 ans (63,2 %) du département est supérieure à la moyenne francilienne (54,2 %), contre 62,3 % et 52,8 % respectivement lors de la précédente campagne.

La part des apprentis reconnus travailleurs handicapés est de 0,9 % dans le département (comme en Ile-de-France) comme la campagne précédente.

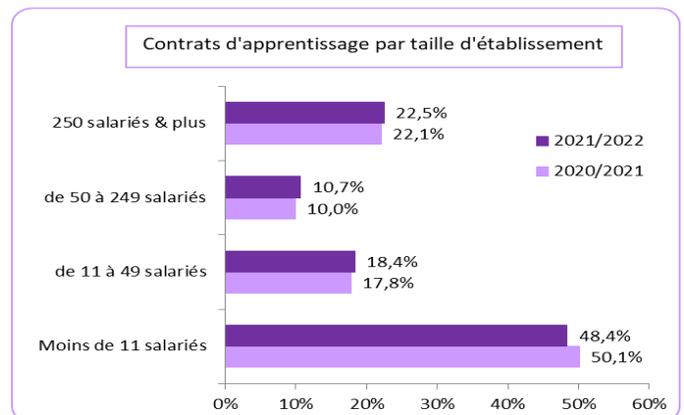
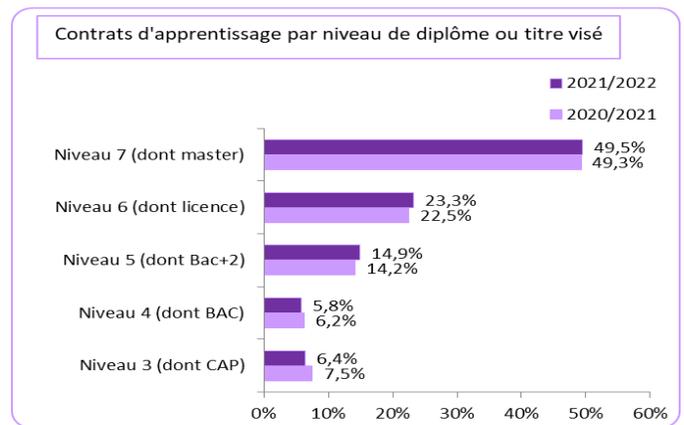
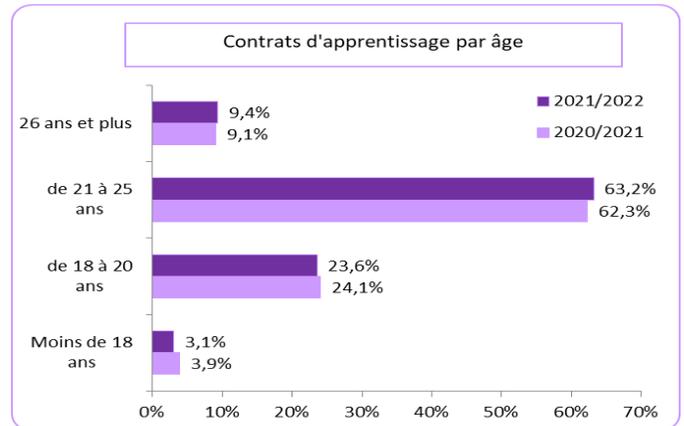
Un quart des apprentis (38 %) était étudiant avant son embauche en contrat d'apprentissage contre 31,6 % en Ile-de-France.

49,5 % des apprentis préparent un niveau de formation 7 (Bac+5), soit 0,2 point de plus que la campagne précédente, contre 36,4 % en Ile-de-France.

46,4 % des contrats conclus sont d'une durée de 13 à 24 mois (48,3 % en région) et 46,8 % des contrats ont une durée inférieure ou égale à 12 mois (45,3 % en région).

Un contrat sur deux (48,4 %) est conclu dans les établissements de moins de 11 salariés, 50,1 % en Ile-de-France.

Caractéristiques des contrats d'apprentissage (public/privé) Campagne 2021/2022 (juin 2021 à mai 2022)		Hauts-de-Seine
Sexe		
Femmes		52,9 %
Hommes		47,1 %
Age		
Moins de 18 ans		3,1 %
De 18 à 20 ans		23,6 %
De 21 à 25 ans		63,2 %
26 ans et plus		9,4 %
Niveau de diplôme ou titre visé		
Niveau 3 (dont CAP)		6,4 %
Niveau 4 (dont BAC)		5,8 %
Niveau 5 (dont Bac +2)		14,9 %
Niveau 6 (dont licence)		23,3 %
Niveau 7 (dont master)		49,5 %
Niveau 8 (dont doctorat)		0,0 %
Durée du contrat		
12 mois et moins		46,8 %
De 13 à 24 mois		46,4 %
Plus de 24 mois		6,8 %
Situation de l'apprenti avant le contrat		
Etudiant		38 %
Contrat d'apprentissage		23,2 %
Contrat de professionnalisation		2,6 %
En formation au CFA		12,4 %
Scolaire		8,1 %
Salarié		4,9 %
A la recherche d'un emploi		1,0 %
Taille de l'entreprise		
Moins de 11 salariés		48,4 %
De 11 à 49 salariés		18,4 %
De 50 à 249 salariés		10,0 %
250 salariés et plus		22,5 %



Source : DGEFP via SIA - Date d'extraction : 19/06/2021

10.2 LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION DANS LES HAUTS-DE-SEINE CAMPAGNE 2020/2021 (JUN A MAI)

✓ Le nombre de contrats de professionnalisation enregistrés dans les Hauts-de-Seine entre juin 2020 et mai 2021 est en forte diminution, - 41,1 % par rapport à la campagne précédente avec 8 819 contrats enregistrés

✓ 52,5 % des bénéficiaires sont des femmes

✓ 74,2 % des bénéficiaires ont moins de 25 ans

Département employeur	Campagne 2018/2019	Campagne 2019/2020	Campagne 2020/2021
Hauts-de-Seine	18 127	14 985	8 819
Evolution par campagne	+ 7,1 %	- 17,3 %	- 41,1%

Caractéristiques des contrats de professionnalisation 2020/2021	Hauts-de-Seine
Sexe	
Femmes	52,5 %
Hommes	47,4 %
Age	
Moins de 25 ans	74,2 %
Plus de 25 ans	25,8 %
Travailleur handicapé	
A la signature du contrat	1,2 %
Situation avant le contrat	
Fin de scolarité	3,3%
Contrat aidé, stagiaire, Formation prof.	16,4 %
Salarié	7,6%
En recherche emploi	24,4 %
Inactivité	3,9 %
Durée du contrat	
12 mois et moins	64,4 %
De 12 à 18 mois	22,3 %
19 à 24 mois	13,3 %
Statut du contrat	
CDD (y compris TT)	88,8 %
CDI	11,2 %
Diplôme le plus élevé obtenu	
Niveau CAP / BEP	1,1%
Niveau BAC	13,7 %
Niveau BAC + 2 et plus	21,0%
Taille de l'entreprise	
De 0 à 9 salariés	15,1 %
De 10 à 49 salariés	15,9 %
De 50 à 249 salariés	13,5 %
250 salariés et plus	55,5 %

8 819 contrats de professionnalisation ont été conclus lors de la campagne 2020/2021 dans les Hauts-de-Seine (données provisoires), soit une **baisse significative de 41,1 %** par rapport à la campagne précédente.

Les femmes sont majoritaires : elles représentent 74,2 % des bénéficiaires.

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 74,2 % des bénéficiaires.

La part des bénéficiaires de contrat de professionnalisation reconnus travailleurs handicapés est de 1,2 %.

64,4 % des contrats conclus sont d'une durée inférieure ou égale à 12 mois et 22,3 % d'une durée comprise entre 12 et 18 mois.

Plus d'un contrat sur deux (55,5 %) est conclu dans les établissements de 250 salariés et plus et 15,1 % des contrats conclus dans les établissements de moins de 10 salariés.

34,7 % des bénéficiaires ont un niveau baccalauréat et 21 % un niveau Bac+2 et plus.

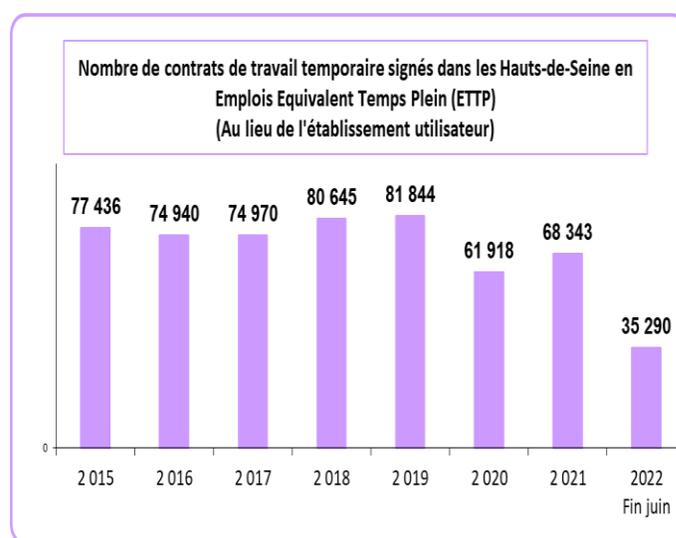
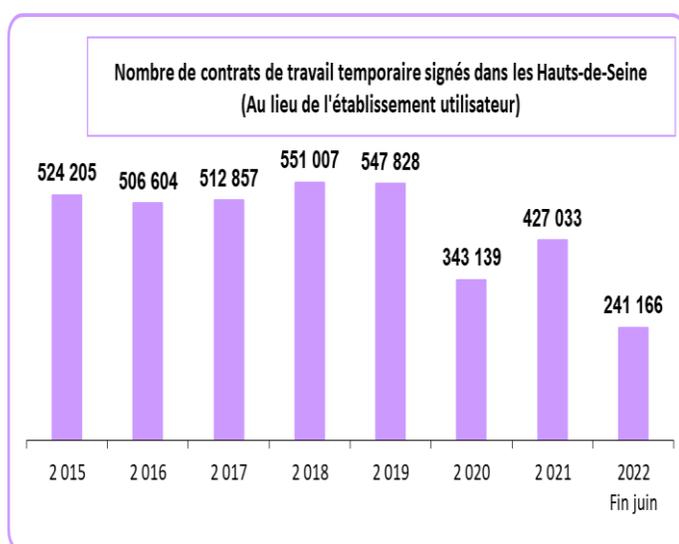
Un quart des bénéficiaires (24,4 %) était demandeur d'emploi avant son embauche en contrat de professionnalisation.

3 050 primes pour l'embauche de septembre 2020 à mai 2021 en contrat de professionnalisation d'un jeune de moins de 30 ans préparant un diplôme jusqu'au niveau master ont été validées (soit 23,8 % des primes de la région).

11-L'INTERIM

Hausse de l'activité intérimaire au 1^{er} semestre 2022

- Après un recul historique au second trimestre 2020 (- 55,6 % par rapport au trimestre précédent), l'activité intérimaire se redresse en lien avec la reprise de l'activité depuis le 3^{ème} trimestre 2020.
- Sur le premier semestre 2022, **241 166 contrats d'intérim** ont été signés dans les établissements alto-séquanais, soit une **hausse de 21,9 %** par rapport à la même période de 2021.
- Le nombre de contrats **en équivalent temps plein (ETP)** a augmenté de 3,5 % par rapport à la même période de 2021.



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim

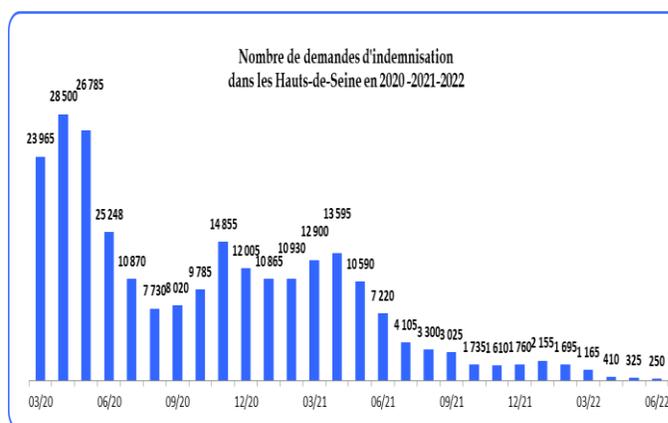
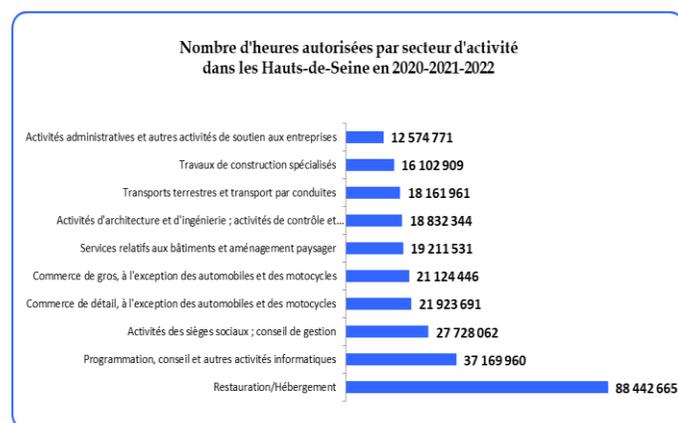
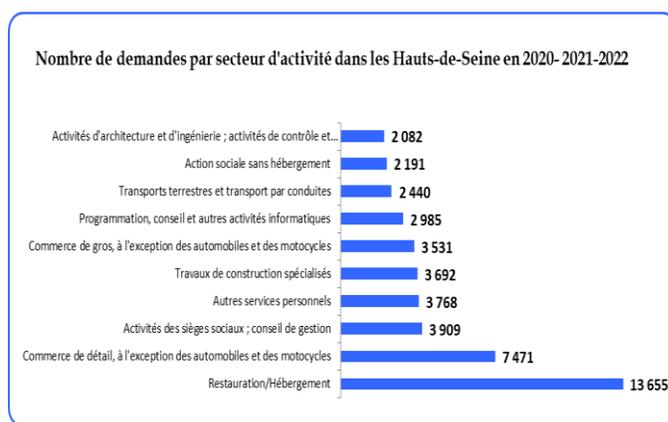
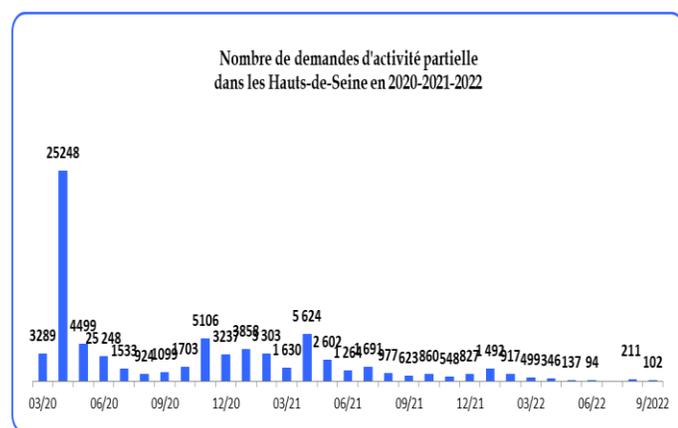
12-L'ACTIVITE PARTIELLE

Après avoir connu une très forte augmentation durant la période mars 2020 - avril 2021 (66 643 demandes d'activité partielle), les demandes d'activité partielle ainsi que les demandes d'indemnisation ont suivi l'évolution de la crise sanitaire et ont progressivement diminué.

- Entre janvier et septembre 2022, **3 798 demandes d'activité partielle** ont été déposées dans le département et 5 615 demandes d'indemnisation traitées pour 1 224 207 heures indemnisées à hauteur de 11 829 084 euros.

Les secteurs les plus touchés :

La restauration et l'hébergement (18 %), le commerce de détail (9 %), les autres services personnels (6 %), les activités des sièges sociaux (6 %), le commerce de gros (5 %) et les travaux de construction spécialisés (5 %).



- 44 % des entreprises ayant eu recours à l'activité partielle concernent des entreprises de moins de 50 salariés.

Peu de demandes d'activité partielle liées au conflit en Ukraine :

A fin septembre 2022, 19 demandes d'activité partielle liées à la crise ukrainienne ont été déposées concernant 170 salariés et 75 600 heures. Le secteur le plus représenté est celui du commerce

La baisse des taux de prise en charge de l'activité partielle favorise le recours à l'activité partielle de longue durée, ainsi à fin septembre 2022, 2 007 demandes ont été déposées.

Ces demandes sont soit sous forme d'accord (33 %), soit sous forme de document unilatéral. 813 avenants de renouvellement ont été également déposés. A ce stade, 1 685 demandes ont été validées. 84 % des demandes concernent des entreprises de moins de 20 salariés.

13- PEC ET CIE

- **240 Parcours emploi compétences (PEC)** ont été prescrits entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2022 dans le département des Hauts-de-Seine, soit un taux de réalisation de 49,6 % de l'objectif (77,2 % en Ile-de-France). Ces prescriptions représentent 4,9 % des contrats de l'Ile-de-France.
- **625 Contrats initiative emploi-jeunes (CIE)** ont été prescrits dans le département entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2022, soit un taux de prescriptions de 74,7 % de l'objectif (76,7 % en Ile-de-France). Ces prescriptions représentent 12 % des contrats de l'Ile-de-France.

PEC - CIE - Hauts-de-Seine	Objectif	Cumul	% Réalisation
PEC	484	240	49,6 %
CIE - Jeunes	836	625	74,7 %

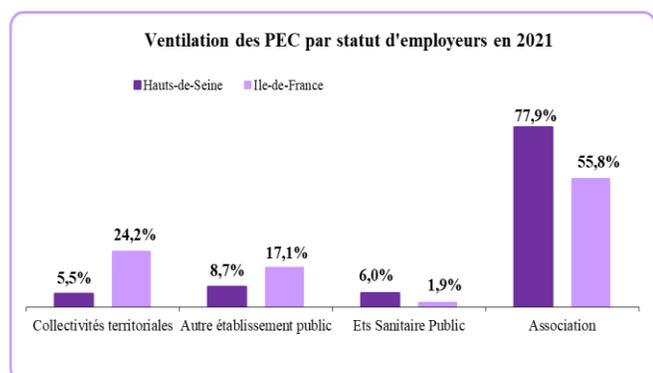
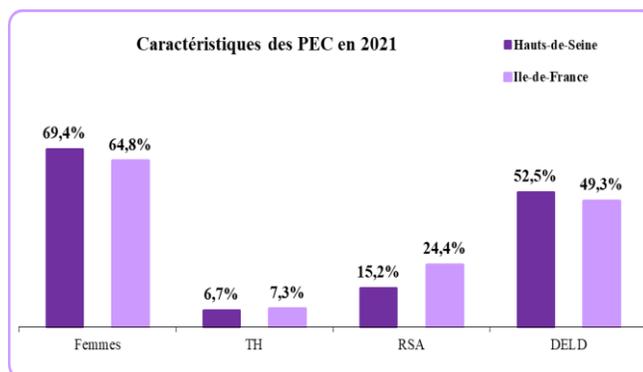
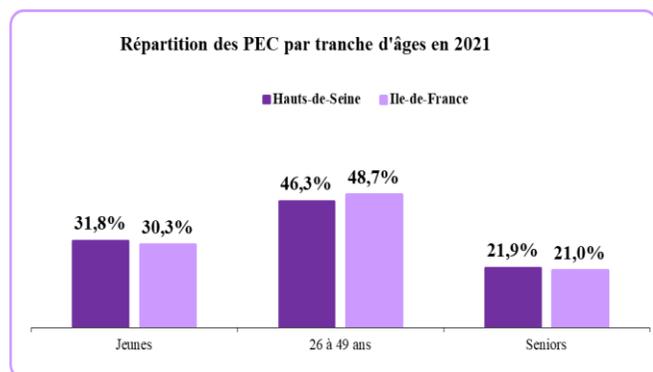
Bilan des Parcours emploi compétences en 2021

Le Parcours emploi compétence bénéficie majoritairement à un public féminin (69,4 % contre 64,8 % en région et 65,9 % en France) et demandeur d'emploi de longue durée (52,5 % contre 49,3 % en région et 59,5 % en France).

Le taux d'accès des bénéficiaires résidant en Quartiers Prioritaires de la Ville est de 17,2 % (25,4 % en Ile-de-France et 15,6 % en France).

La part des jeunes (31,8 %) est supérieure à celle du niveau régional (30,3 %) mais inférieure du niveau national (34,8 %).

Les seniors représentent 21,9 % des bénéficiaires de PEC (21 % au niveau régional et 22,7 % au niveau national).



Les associations demeurent le principal employeur : 77,9 % dans le département contre 55,8 % en Ile-de-France et 45,3 % en France.

Les collectivités territoriales représentent 5,5 % des contrats contre 24,2 % en Ile-de-France et 33 % en France.

Les établissements publics du secteur sanitaire représentent 6 % dans le département contre 1,9 % en Ile-de-France et 6 % en France.

14-LES EMPLOIS FRANCS

Dans les Hauts-de-Seine, 2 651 demandes ont été acceptées depuis le début du dispositif, selon l'adresse de l'employeur et 1 300 demandes acceptées, selon l'adresse du salarié.

Les contrats du département représentent 11,2 % des emplois francs de la région selon l'adresse de l'employeur et 5,6 % selon l'adresse du salarié.

La part des jeunes représente 21,7 % des bénéficiaires (contre 23,7 % en Ile-de-France). Les seniors représentent 16,2 % contre 13,3 % en moyenne régionale et les femmes 47,2 % (46,2 % en Ile-de-France).

83,2% des contrats acceptés ont été signés en contrat à durée indéterminée (81,8 % en Ile-de-France) et 14 % en contrat à durée déterminée dans les Hauts-de-Seine (14,6 % en Ile-de-France).

Par taille d'entreprise, 11,4 % des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés (16,3 % en Ile-de-France), 43,8 % dans des entreprises dont l'effectif est compris entre 10 et 249 salariés (46,9 % en Ile-de-France), 30 % dans des entreprises de 250 à 499 salariés (27,2 % en Ile-de-France) et 14,9 % dans des entreprises de plus de 5 000 salariés (9,5 % en Ile-de-France).

En 2022, la part des travailleurs handicapés représente 4,2 % (3,9 % en Ile-de-France).

Suivi des demandes d'aide acceptées en Emplois francs depuis le début du dispositif Données arrêtées au 10/07/2022	Selon l'adresse de l'employeur	Selon l'adresse du demandeur d'emploi
Paris	4 573	1 595
Seine-et-Marne	1 892	1 393
Yvelines	1 535	1 592
Essonne	2 701	2 805
Hauts-de-Seine	2 651	1 300
Seine-Saint-Denis	5 149	9 110
Val-de-Marne	2 173	1 682
Val d'Oise	3 040	3 749
Ile-de-France	23 714	23 226

Suivi des demandes d'aide acceptées en Emplois francs en 2022 Données arrêtées au 02/10/2022	Selon l'adresse de l'employeur	Selon l'adresse du demandeur d'emploi
Paris	782	311
Seine-et-Marne	319	261
Yvelines	261	273
Essonne	473	488
Hauts-de-Seine	445	215
Seine-Saint-Denis	784	1 343
Val-de-Marne	356	310
Val d'Oise	481	561
Ile-de-France	3 901	3 762

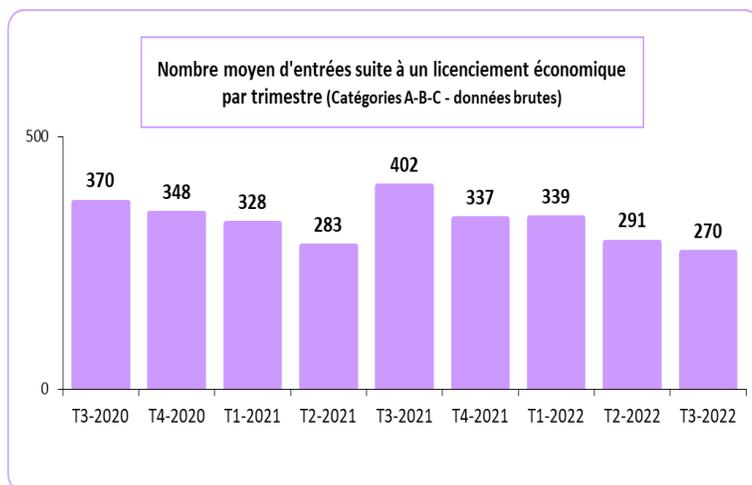
*Emplois Francs + : Décalage jusqu'à 3 mois entre les embauches et l'envoi des contrats.

Source : Performance et Outils de Pilotage (POP)

B- LES RUPTURES DE CONTRAT DE TRAVAIL

1. Les entrées à Pôle emploi suite à un licenciement économique	23
2. Les fins de contrats à durée déterminée	23
3. Les fins de missions en Intérim	23
4. Les procédures de restructuration	24
5. Les demandes d'homologation de ruptures conventionnelles	25

1-LES ENTREES A POLE EMPLOI SUITE A UN LICENCIEMENT ECONOMIQUE



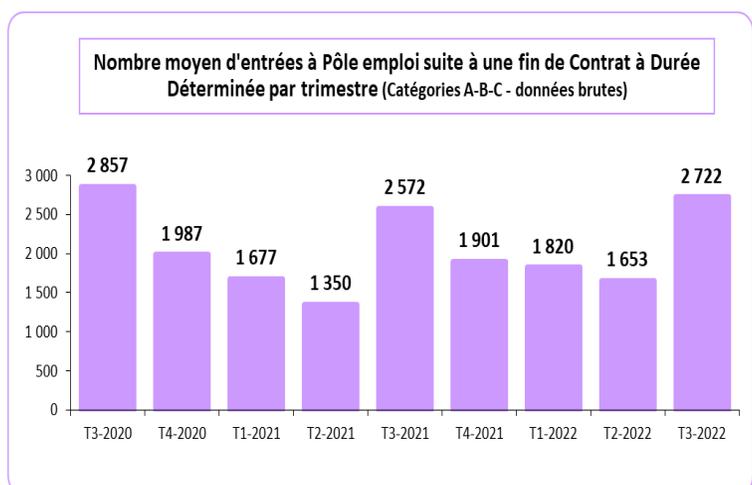
Source : Dares / Pôle emploi

Baisse de 7,2 % des entrées suite à un licenciement économique au 3^{ème} trimestre 2022 par rapport au trimestre précédent

Au 3^{ème} trimestre 2022, le nombre moyen d'entrées à Pôle emploi suite à un licenciement économique s'établit à **270** et concerne **2,1 % des entrées à Pôle emploi** dans le département.

Les entrées à Pôle emploi pour licenciement économique du département représentent **12,9 %** des entrées à Pôle emploi de l'Ile-de-France pour ce motif.

2-LES FINS DE CONTRAT A DUREE DETERMINEE



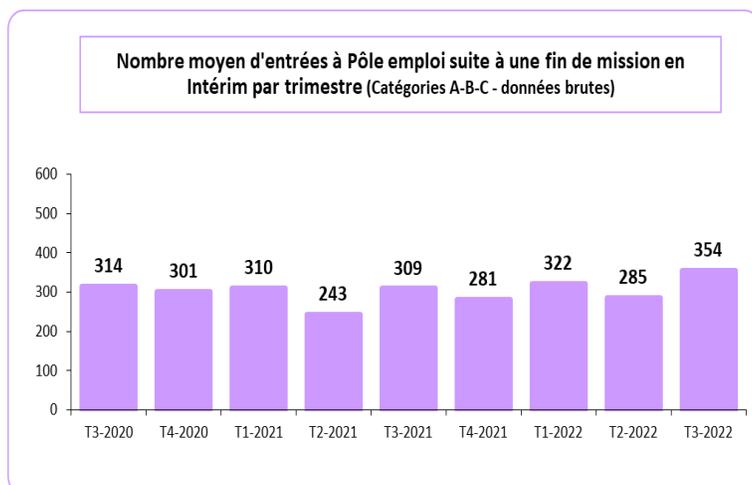
Source : Dares / Pôle emploi

Hausse de 64,7 % des entrées suite à une fin de CDD au 3^{ème} trimestre 2022 par rapport au trimestre précédent

Au 3^{ème} trimestre 2022, le nombre moyen d'entrées à Pôle emploi suite à une fin de contrat à durée déterminée, premier motif d'inscription, s'établit à **2 722** et représente **21,6 % des entrées** dans le département.

Les entrées à Pôle emploi suite à une fin de CDD du département représentent **12,2 %** des entrées à Pôle emploi de l'Ile-de-France pour ce motif.

3-LES FINS DE MISSION EN INTERIM



Source : Dares / Pôle emploi

Hausse de 24,2 % des entrées suite à une fin de mission en Intérim au 3^{ème} trimestre 2022 par rapport au trimestre précédent

Au 3^{ème} trimestre 2022, le nombre moyen d'entrées à Pôle emploi suite à une fin de mission en Intérim s'établit à **354 entrées** et représente **2,8 %** des entrées à Pôle emploi dans le département.

Les entrées à Pôle emploi suite à une fin de mission en Intérim du département représentent **7,8 %** des entrées à Pôle emploi de l'Ile-de-France pour ce motif.

4-LES PROCEDURES DE RESTRUCTURATION

Après une année 2020 marquée par une forte augmentation du nombre de procédures (+60% par rapport à 2019) soit 134 procédures (105 PSE et 29 RCC), l'année 2021 avec 92 procédures et surtout les 9 premiers mois de l'année 2022 avec 42 procédures marquent une forte baisse.

A noter que si le nombre de procédures a fortement diminué en 2021, le nombre de suppressions d'emploi est resté à un niveau très élevé comparable à celui de 2020 (pour mémoire en 2021 : 92 procédures pour un total de 12 194 suppressions d'emploi / en 2019 : 84 procédures 4 539 suppressions d'emploi)

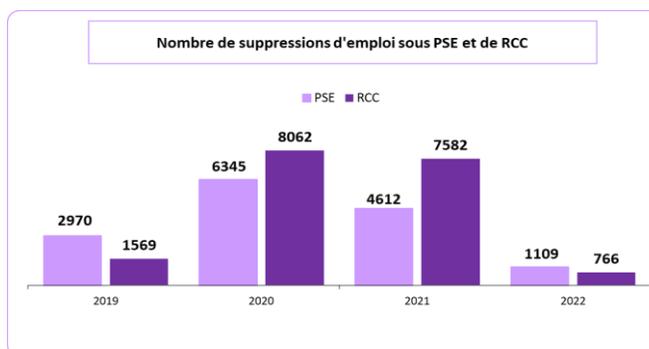
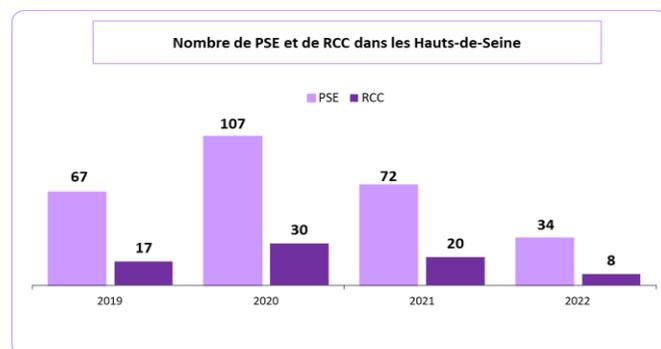
A fin septembre 2022, nous enregistrons un total de **42 procédures déposées** :

- 34 plans de sauvegarde de l'emploi ont été conduits dans le département des Hauts-de-Seine entre janvier et septembre 2022 par des entreprises de 50 salariés et plus envisageant le licenciement pour motif économique de 10 salariés ou plus sur une même période de 30 jours, représentant 1 109 suppressions affectant directement le département.
- 8 projets de réorganisation portant sur les ruptures conventionnelles collectives ont été notifiés, prévoyant un maximum de 766 ruptures de contrat.

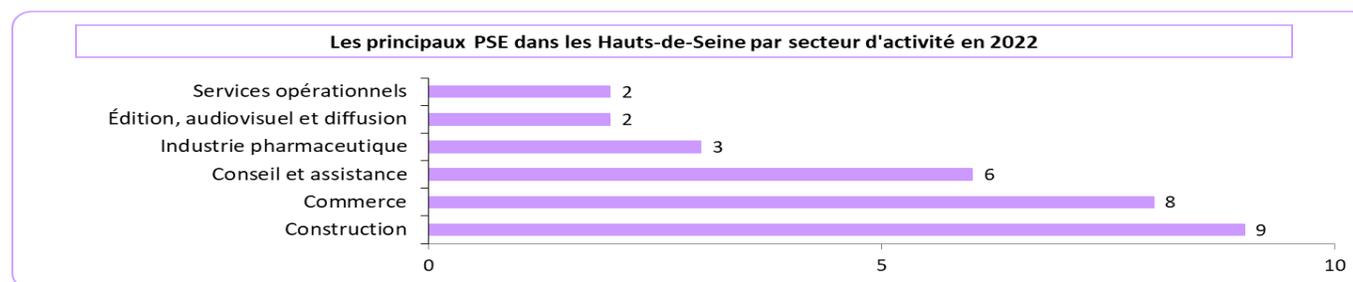
A ce stade, aucune procédure déposée n'est en lien direct avec les conséquences économiques du conflit Ukrainien.

A noter également une augmentation forte du nombre de contentieux puisque 23 procédures ont été instruites en 2021 alors qu'en moyenne sur les trois précédentes années, le nombre de contentieux était de 5 par an.

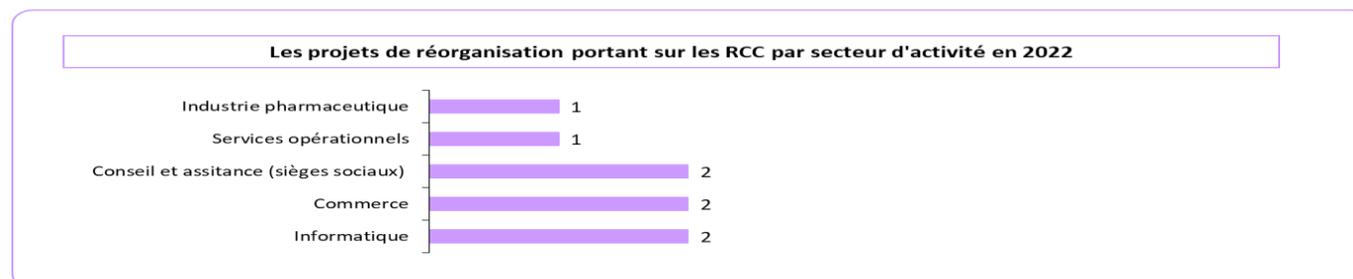
Pour 2022, 6 procédures de contentieux sont en cours.



Ces procédures de restructuration touchent des secteurs professionnels variés :

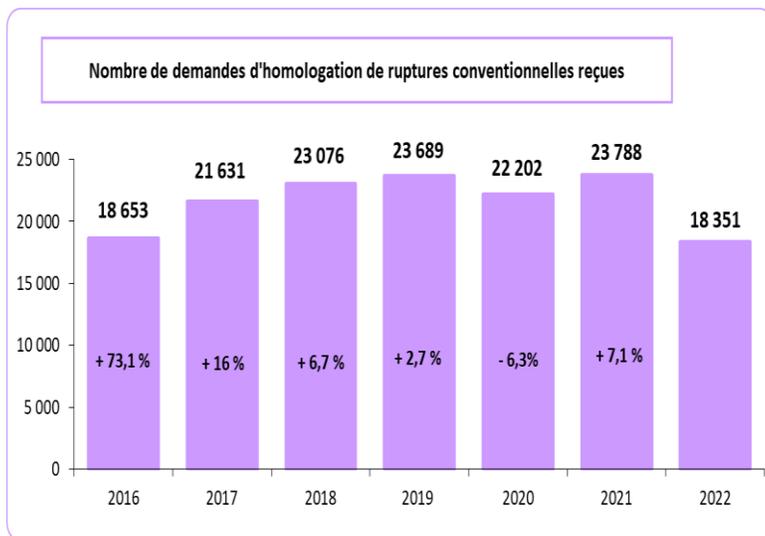


* **Conseil et assistance (sièges sociaux)** : BTP / Services opérationnels / Electricité/GAZ / Papeterie / Publicité / Informatique / Agence de voyages / Agence de publicité



Source : UD des Hauts-de-Seine - Traitement UD

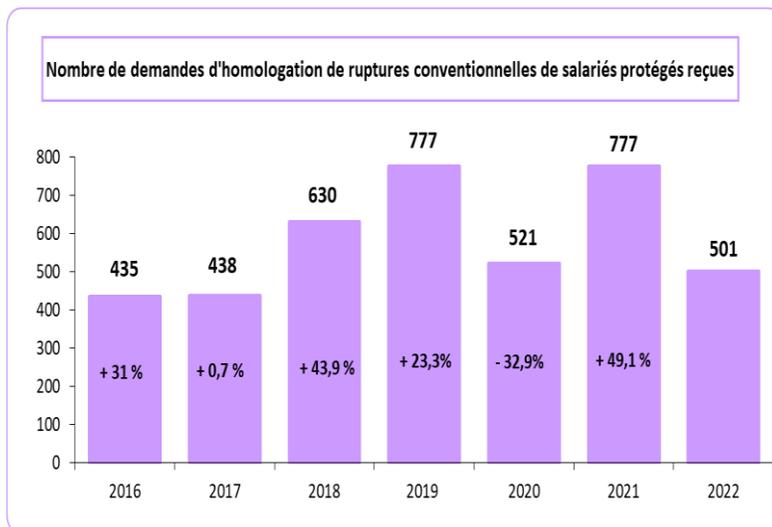
5-LES RUPTURES CONVENTIONNELLES



Hausse des demandes d'homologation sur les 3^{es} trimestres 2022

18 351 demandes d'homologation de ruptures conventionnelles ont été reçues dans le département entre janvier et septembre 2022, soit une hausse de 7,5 % par rapport à la même période de 2021.

- **92,1 %** des demandes traitées ont été homologuées
- **5,0 %** ont été refusées
- **2,9 %** ont été jugées irrecevables



Baisse des demandes d'homologation de ruptures conventionnelles de salariés protégés sur les 3^{es} trimestres 2022

501 demandes d'homologation de ruptures conventionnelles de salariés protégés ont été reçues dans le département entre janvier et septembre 2022, contre 573 demandes à la même période en 2021.

- **98,8 %** des demandes ont été autorisées
- **1,2 %** ont été refusées

Source : UD des Hauts-de-Seine – Traitement UD

C- LE MARCHE DU TRAVAIL

1. Le taux de chômage	27
2. La demande d'emploi	27
3. La demande d'emploi des jeunes	29
4. La demande d'emploi des seniors	30
5. La demande d'emploi de longue durée	30
6. La demande d'emploi des travailleurs handicapés	31
7. La demande d'emploi dans les Quartiers Prioritaires de la Ville	32
8. Les entrées et les sorties de Pôle emploi	35
9. Les offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi	35

1- LE TAUX DE CHOMAGE

Un taux de chômage stable au 2^{ème} trimestre 2022 : 6 %

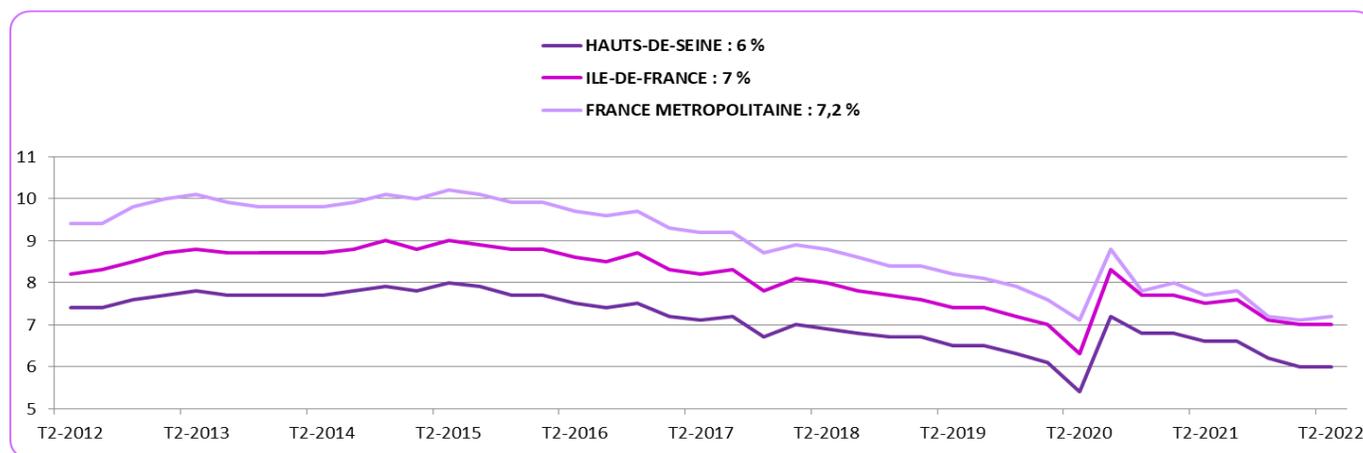
Après avoir connu une hausse de 1,8 point au 3^{ème} trimestre 2020 (7,2 %), le taux de chômage a progressivement diminué pour revenir au 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2022 à un taux inférieur à celui d'avant la crise sanitaire (6,1 % au 1^{er} trimestre 2020).

Selon les données provisoires de l'Insee au 2^{ème} trimestre 2022, le taux de chômage des Hauts-de-Seine s'établit à 6 % de la population active et **reste stable** par rapport au trimestre précédent (+ 0,0 % en Ile-de-France et + 0,1 % en France métropolitaine).

Sur un an, le taux de chômage diminue de 0,6 % (- 0,5 % en Ile-de-France et - 0,5 % en France métropolitaine).

Le taux de chômage des Hauts-de-Seine reste à un niveau inférieur à celui constaté de l'Ile-de-France (7 %) et de la France métropolitaine (7,2%).

Les Hauts-de-Seine enregistre le taux de chômage le plus bas de l'Ile-de-France avec Paris (5,8 %).



Pour mémoire, le taux de chômage depuis le quatrième trimestre 2019 :

Taux de chômage	T4-2019	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	T1-2021	T2-2021	T3-2021	T4-2021	T1-2022	T2-2022
Hauts-de-Seine	6,3	6,1	5,4	7,2	6,8	6,8	6,6	6,6	6,2	6,0	6,0
Ile-de-France	7,2	7,0	6,3	8,3	7,7	7,7	7,5	7,6	7,1	7,0	7,0
France métro.	7,9	7,6	7,1	8,8	7,8	8,0	7,7	7,8	7,2	7,1	7,2

Source : Insee, enquête emploi – Taux de chômage au sens du BIT

2- LA DEMANDE D'EMPLOI

- *La demande d'emploi au 3^{ème} trimestre 2022 (en moyenne trimestrielle) :*

Baisse sur un an du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

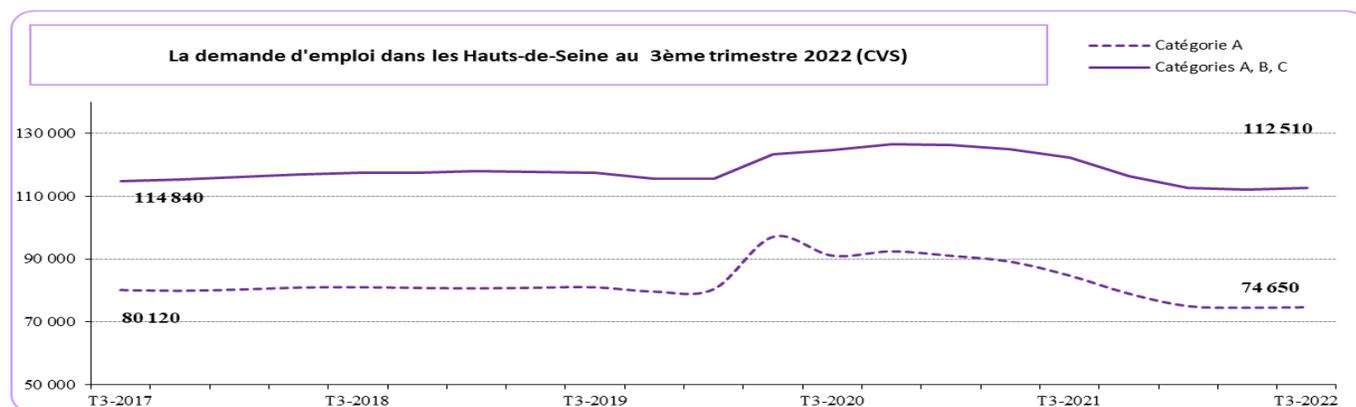
Au 3^{ème} trimestre 2022, dans les Hauts-de-Seine, **74 650 demandeurs d'emploi en catégorie A** (en données corrigées des variations saisonnières (CVS), et **112 510 demandeurs d'emploi en catégories A, B, C** sont inscrits à Pôle emploi.

Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits **en catégorie A diminue de 11,9 %** (10 070 demandeurs d'emploi de moins) dans les Hauts-de-Seine (- 10,1 % en Ile-de-France et - 11,2 % en France métropolitaine).

En catégories A, B, C, la demande d'emploi **diminue de 8,1 % sur un an** dans le département, soit 9 850 demandeurs d'emploi de moins (- 6,4 % en Ile-de-France et - 7,3 % en France métropolitaine).

La demande d'emploi départementale représente 11,8 % de la demande d'emploi francilienne en catégorie A et 11,6 % en catégories A, B, C.

Les femmes représentent 49,8 % de la demande d'emploi du département en catégorie A (48,6 % en Ile-de-France et 49,1 % en France métropolitaine) et 50,6 % en catégories A, B, C (49,5 % en Ile-de-France et 51,8 % en France métropolitaine).



DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI - 3 ^{ème} trimestre 2022									
	HAUTS-DE-SEINE			ILE-DE-FRANCE			FRANCE métropolitaine		
	Données CVS	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Données CVS	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Données CVS	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Ensemble									
Catégorie A	74 650	0,2%	-11,9%	631 210	0,5%	-10,1%	2 946 100	0,0%	-11,2%
Catégories A B C	112 510	0,4%	-8,1%	967 530	0,2%	-6,4%	5 153 000	0,0%	-7,3%
Catégories ABCDE	128 350	0,8%	-7,4%	1 084 190	0,6%	-6,1%	5 883 000	0,2%	-6,5%
Jeunes									
Catégorie A	5 890	2,6%	-17,3%	61 930	1,3%	-17,5%	372 300	1,5%	-16,1%
Catégories A B C	8 530	2,9%	-9,4%	91 620	2,0%	-9,2%	628 800	1,3%	-10,0%
Part A	7,9%			9,8%			12,6%		
Part A B C	7,6%			9,5%			12,2%		
Femmes									
Catégorie A	37 160	-0,3%	-11,6%	306 700	0,0%	-9,9%	1 446 900	-0,2%	-10,3%
Catégories A B C	56 980	0,0%	-7,9%	479 400	0,0%	-6,3%	2 667 500	-0,2%	-6,8%
Part A	49,8%			48,6%			49,1%		
Part A B C	50,6%			49,5%			51,8%		
Hommes									
Catégorie A	37 490	0,8%	-12,2%	324 510	0,9%	-10,3%	1 499 200	0,2%	-12,0%
Catégories A B C	55 530	0,8%	-8,2%	488 130	0,4%	-6,5%	2 485 500	0,2%	-7,8%
Part A	50,2%			51,4%			50,9%		
Part A B C	49,4%			50,5%			48,2%		
Seniors									
Catégorie A	23 100	0,1%	-7,3%	183 600	0,1%	-6,3%	841 800	-0,7%	-9,0%
Catégories A B C	34 390	0,1%	-4,2%	273 560	-0,2%	-3,4%	1 420 300	-0,5%	-4,8%
Part A	30,9%			29,1%			28,6%		
Part A B C	30,6%			28,3%			27,6%		
Ancienneté									
Moins d'un an A B C	60 890	2,8%	0,2%	523 280	1,8%	0,6%	2 783 700	2,0%	-0,3%
Plus d'un an A B C	51 620	-2,2%	-16,2%	444 250	-1,7%	-13,5%	2 369 300	-2,2%	-14,4%
Part A B C	45,9%			45,9%			46,0%		

3- LA DEMANDE D'EMPLOI DES JEUNES

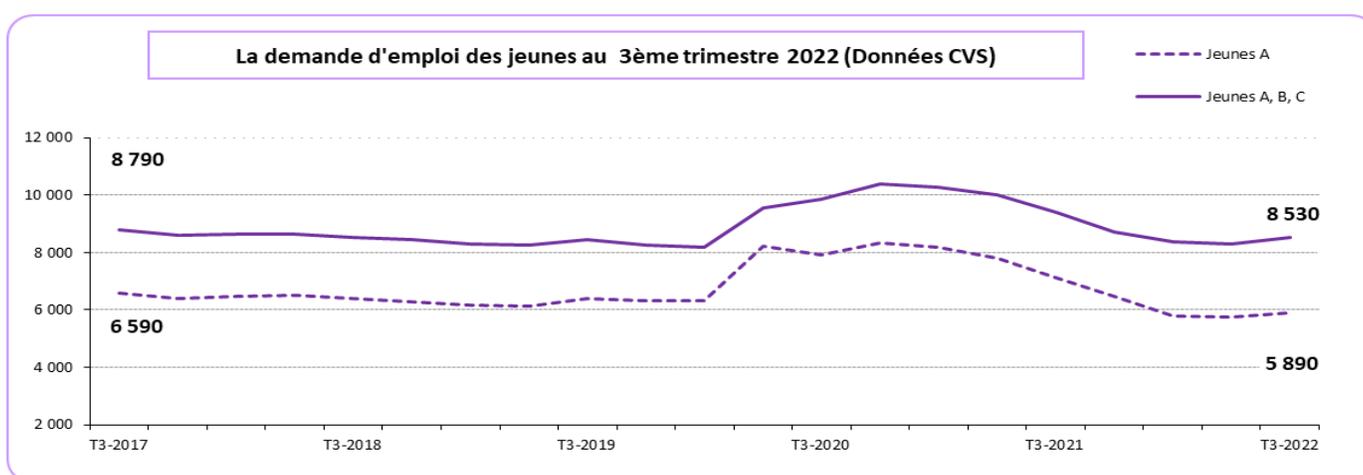
Sur un an, forte baisse du nombre de jeunes en recherche d'emploi

5 890 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont inscrits en catégorie A et 8 530 demandeurs d'emploi en catégories A, B, C au 3^{ème} trimestre 2022.

Sur un an, le nombre de jeunes a **diminué de 17,3 %** en catégorie A (- 17,5 % en Ile-de-France et - 16,1 % en France métropolitaine) et de **- 9,4 %** en catégories A, B, C (- 9,2 % en Ile-de-France et - 10 % en France métropolitaine).

Les jeunes représentent 7,9 % de la demande d'emploi en catégorie A (contre 9,8 % en Ile-de-France et 12,6 % en France métropolitaine) et 7,6 % en catégories A, B, C (9,5 % en Ile-de-France et 12,2 % en France métropolitaine).

45 % des jeunes en recherche d'emploi sont des femmes en catégorie A et 46,5 % en catégories A, B, C dans le département.



3.1 LES JEUNES SUIVIS PAR LES MISSIONS LOCALES EN 2021

Une hausse des premiers accueils

6 550 jeunes accueillis pour la 1^{ère} fois en mission locale en 2021 (soit + 7,4 % par rapport à 2020 contre + 8,4 % en l'Ile-de-France). Les écarts sont importants entre les 8 missions locales alto-séquanaises de + 32,5 % à - 5,4 %.

Le nombre de jeunes accompagnés par les missions locales progresse également durant cette même année de 9,7 %, soit 16 601 jeunes (+ 5 % IDF)

Un objectif d'entrées en Garantie Jeunes quasi atteint

1 831 entrées en Garantie Jeunes (+ 122 % par rapport à 2020) soit 90,4 % de l'objectif (1 831 entrées pour un objectif de 2 026), contre 78,9 % en 2020.

Hausse des sorties positives

2 285 sorties positives en 2021, soit une hausse de 12 % par rapport à 2020

4- LA DEMANDE D'EMPLOI DES SENIORS

Le nombre de seniors en recherche d'emploi diminue mais leur poids dans la demande d'emploi demeure important (31 % de la DE catégorie A)

Le département compte **23 100 demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus** inscrits à Pôle emploi au 3^{ème} trimestre 2022 en catégorie A (soit 1 810 personnes de moins qu'un an auparavant) et **34 390 demandeurs d'emploi** en catégories A, B, C (1 510 personnes de moins sur un an).

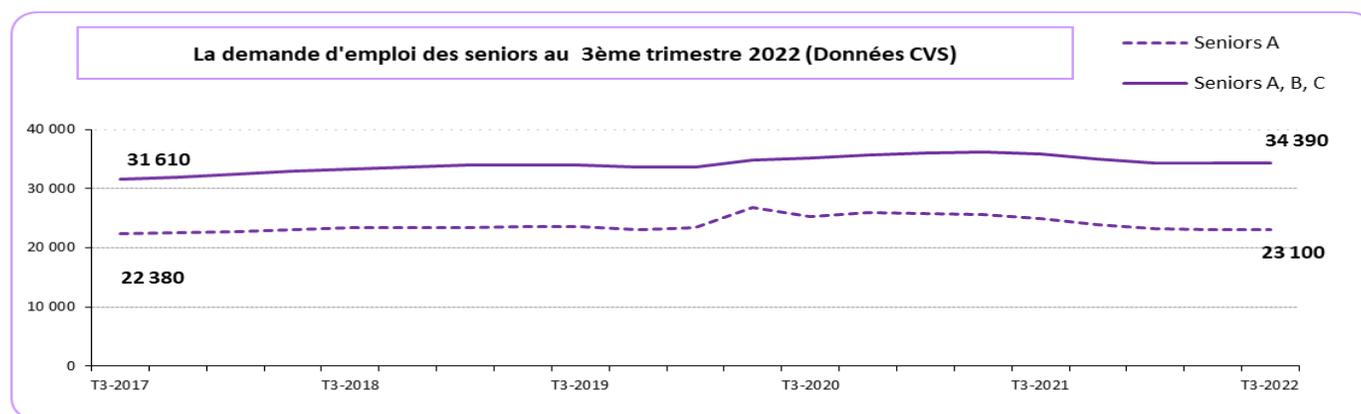
Sur un an, la demande d'emploi des seniors a **diminué de 7,3 %** en catégorie A (- 6,3 % en Ile-de-France et - 9 % en France métropolitaine).

En catégories A, B, C, la demande d'emploi des seniors a

diminué de 4,2 % (- 3,4 % en Ile-de-France et - 4,8% en France métropolitaine).

Les seniors représentent **30,9 %** des demandeurs d'emploi du département en catégorie A (29,1 % en Ile-de-France et 28,6 % en France métropolitaine) et 30,6 % en catégories A, B, C (28,3 % en Ile-de-France et 27,6 % en France métropolitaine).

50,9 % des seniors en recherche d'emploi sont des femmes en catégorie A et en catégories A, B, C.

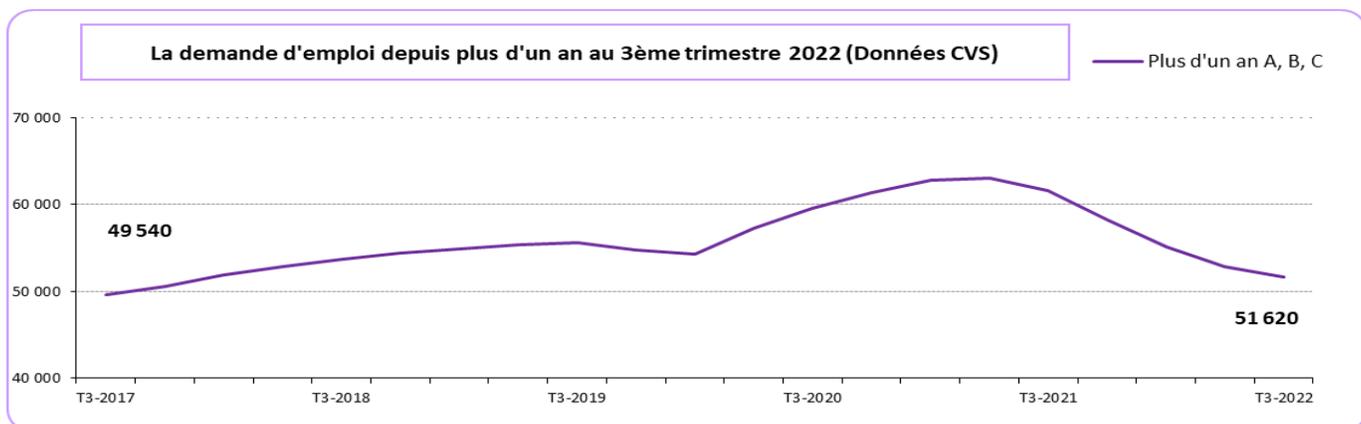


5- LA DEMANDE D'EMPLOI DE LONGUE DUREE

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée sur un an, ils représentent néanmoins encore 45,9 % de la demande d'emploi de cat. A,B,C

51 620 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an en catégories A, B, C. Cette catégorie enregistre une **diminution de 16,2 %** sur un an, soit 9 970 demandeurs d'emploi de moins qu'un an auparavant (- 13,5 % en Ile-de-France et - 14,4 % en France métropolitaine).

Les personnes inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an représentent 45,9 %, un pourcentage en baisse de 4,4 points par rapport au 3^{ème} trimestre 2021 (45,9 % en Ile-de-France et 46 % en France métropolitaine).



6- LA DEMANDE D'EMPLOI DES BOETH

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont principalement des seniors, demandeurs d'emploi de longue durée et employés qualifiés

Le département recense **7 174 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés (DEBOETH)** au 2^{ème} trimestre 2022 en catégories ABC et représentent 6,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi du département (6 % en Ile-de-France).

La part des femmes bénéficiaires de l'obligation d'emploi représente 49 % comme pour l'ensemble de la demande d'emploi (50 % pour l'Ile-de-France).

56,7 % des bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont âgés de 50 ans et plus contre seulement **2,6 % âgés de moins de 26 ans** (contre 30,9 % et 9,4 % respectivement pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).

La part des demandeurs d'emploi ayant un bas niveau de qualification (52,7 %) est plus importante chez les bénéficiaires de l'obligation d'emploi que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (31,8 %).

Ils sont moins diplômés : 70,9 % ont un niveau bac ou infra (49,9 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi) et 29% un niveau Bac +2 et plus (50,1 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).

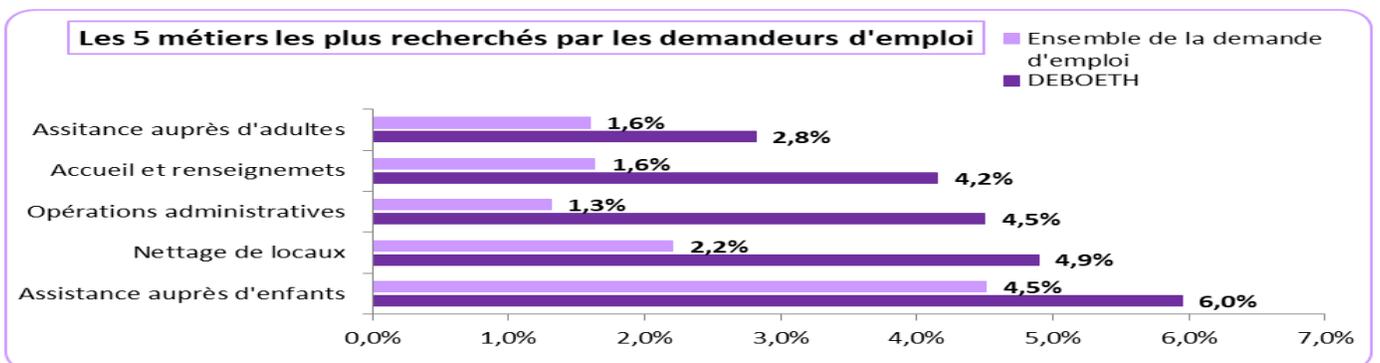
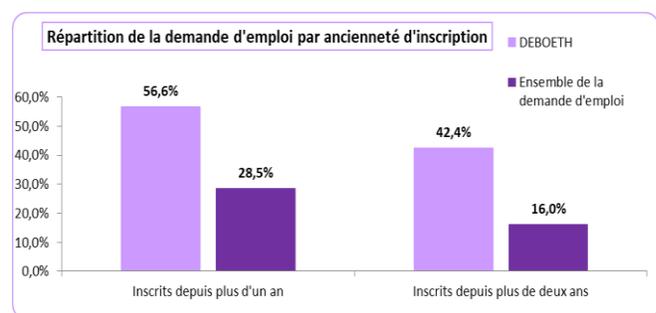
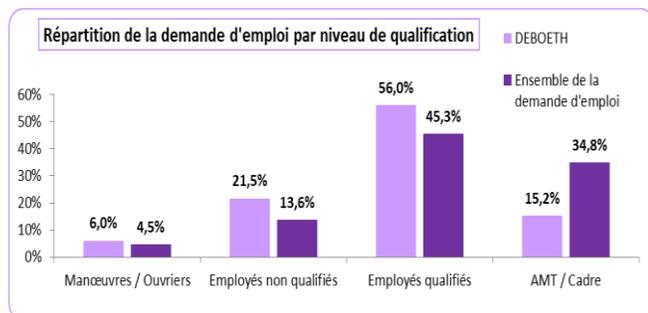
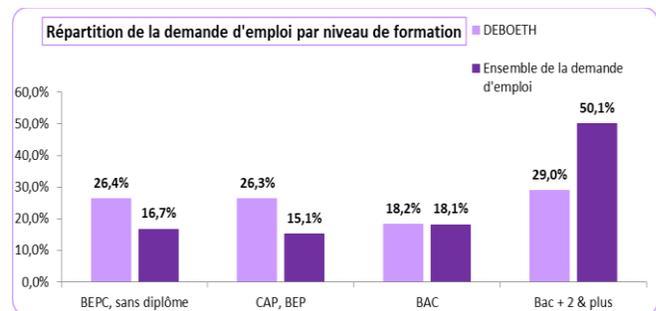
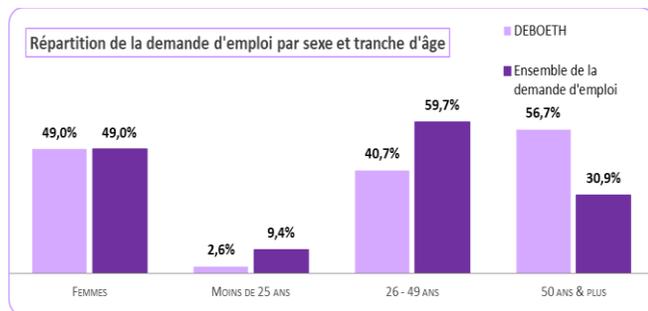
56,6 % des bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an contre une moyenne départementale de 28,5 %.

Deux ans après leur inscription à Pôle emploi, 42,4 % des bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont toujours inscrits contre une moyenne départementale de 16 %.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont principalement des employés qualifiés pour 56 % d'entre eux (45,3 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi) et des employés non qualifiés (21,5 % contre 13,6 % en moyenne départementale). 15,2 % sont cadres ou techniciens, agents de maîtrise (34,8 % en moyenne).

Ils recherchent particulièrement des métiers d'assistance auprès d'enfants (6 %), de nettoyage de locaux (4,9 %), d'opérations administratives (4,5 %), d'accueil et de renseignements (4,2 %) et d'assistance auprès d'adultes (2,8 %).

28,9 % des bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont indemnisés par Pôle emploi au titre de l'aide au retour à l'emploi (ARE) et 16,5 % au titre de l'allocation de solidarité spécifique (ASS). 53,6 % ne perçoivent aucune indemnité de Pôle emploi.



Source : Pôle emploi, STMT, catégories ABC – Observatoire emploi d'Ile-de-France

7- LA DEMANDE D'EMPLOI DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

12 % des demandeurs d'emploi résident en Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville à la fin du 2^{ème} trimestre 2022

13 347 demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle emploi en catégories ABC, résident dans l'un des vingt et un quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du département au 30 juin 2022 soit 12,1 % des demandeurs d'emploi du département.

La demande d'emploi en QPV a moins diminué sur un an (- 3,2 %) que la demande d'emploi départementale (- 10,4 %).

Demande d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville 3 ^{ème} trimestre 2022, catégories ABC (données brutes)		Demande d'emploi	Evolution Annuelle	Part QPV
Clichy	Bac d'Asnières - Beaujon	470	1,1%	3,5%
Nanterre	Université I	217	2,7%	1,6%
Nanterre	Université II	349	-8,7%	2,6%
Antony	Noyer Doré	439	-13,9%	3,3%
Châtenay-Malabry	Cité Jardins	601	-13,8%	4,5%
Nanterre	Chemin De L'île	726	-5,8%	5,4%
Nanterre	Le Parc	1 594	-2,9%	11,9%
Bagneux	Abbé Grégoire - Mirabeau	254	-3,1%	1,9%
Bagneux	Tertres-Cuverons	234	-3,6%	1,8%
Gennevilliers	Les Courtilles	495	-10,4%	3,7%
Colombes	Fossés Jean	884	-4,2%	6,6%
Asnières-sur-Seine	Hauts d'Asnières	939	-3,3%	7,0%
Gennevilliers	Agnettes	1 164	-7,8%	8,7%
Clichy	Entrée De Ville	281	-4,2%	2,1%
Colombes	Petit Colombes	1 406	18,2%	10,5%
Nanterre	Petit Nanterre	850	2,1%	6,4%
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Grésillons Voltaire I - Gabriel Péri	393	-1,2%	2,9%
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Grésillons Voltaire II - Grésillons	242	27,8%	1,8%
Villeneuve-la-Garenne	AIRE 2029	1 484	-6,9%	11,1%
Bagneux	Cité Des Musiciens	156	-21,9%	1,2%
Villeneuve-la-Garenne	Les Musiciens	165	-12,2%	1,2%
Ensemble de la demande d'emploi QPV		13 347	-3,2%	100%
Ensemble de la demande d'emploi (QPV et hors QPV)		110 243	-10,4%	-
Poids de la demande d'emploi QPV dans la demande d'emploi totale		12,1%		-

Trois quartiers concentrent 33 % de la demande d'emploi QPV : Le Parc à Nanterre, Le Petit Colombes et l'Aire 2029 à Villeneuve-la- Garenne.

La tendance annuelle est à la baisse dans 16 quartiers prioritaires (particulièrement le quartier Cité des Musiciens, le noyer doré et Cité jardins) et à la hausse dans 5 quartiers (particulièrement le quartier Grésillons Voltaire II et le Petit Colombes).

Top 10 des métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi résidant en quartiers prioritaires de la ville	Nombre de demandeurs d'emploi	Part %
T3Z : Agents de gardiennage et de sécurité	401	3,0%
L0Z : Secrétaires	409	3,1%
R0Z : Caissiers, employés de libre-service	477	3,6%
J1Z : Ouvriers qualifiés de la manutention	490	3,7%
R1Z : Vendeurs	610	4,6%
L2Z : Employés administratifs d'entreprise	645	4,8%
S1Z : Cuisiniers	708	5,3%
T2B : Assistantes maternelles	807	6,1%
T4Z : Agents d'entretien	957	7,2%
J3Z : Conducteurs de véhicules	1075	8,1%

Catégories ABC Données brutes au 2 ^{ème} trimestre 2022	Demande d'emploi départementale	Demande d'emploi en QPV	Jeunes - de 26 ans en QPV	Seniors en QPV	DE plus d'un an en QPV	Niveau CAP / BEP & Infra QPV
Demandeurs d'emploi	110 243	13 347	1 521	4 031	6 262	6 895
Evolution annuelle	- 10,4%	- 3,2 %	- 7,4 %	- 1,6 %	- 13,7 %	- 2,9 %
Part des publics QPV	-	12,1 %	11,4 %	30,2 %	46,9 %	51,7 %

Les Hauts-de-Seine est avec la Seine-et-Marne, l'un des départements franciliens ayant le moins de demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires de la ville, soit 7 % de la demande d'emploi francilienne de catégories ABC en quartiers prioritaires de la ville et 12,1 % de la demande d'emploi départementale.

Les demandeurs d'emploi en quartiers prioritaires de la ville des Hauts-de-Seine sont en forte proportion seniors, inscrits depuis plus d'un an et de niveau CAP / BEP et infra.

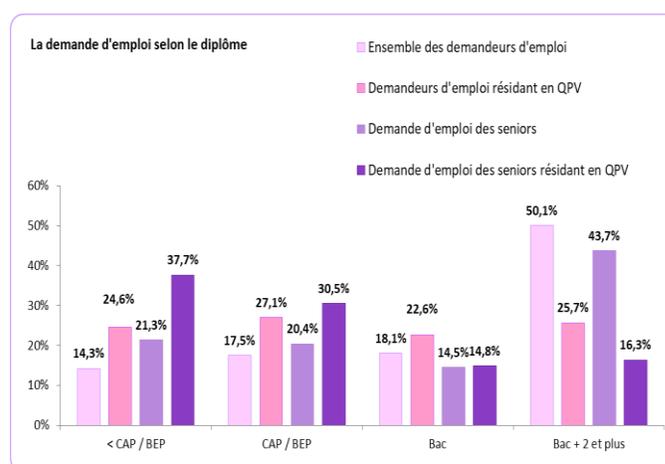
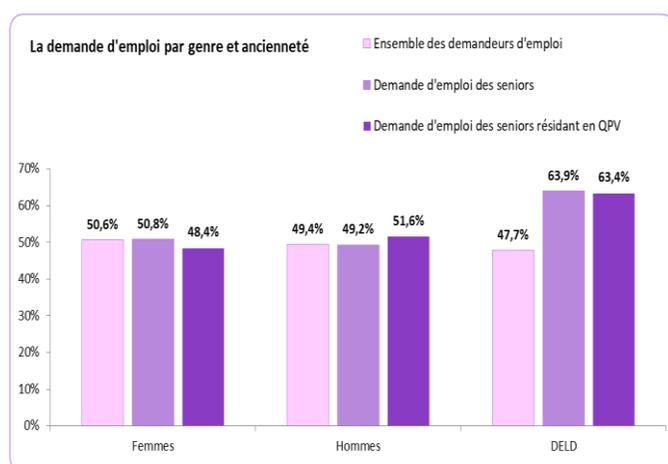
La part des plus de 50 ans dans la demande d'emploi en quartiers prioritaires de la ville est l'une des plus importantes d'Ile-de-France après Paris (32,3 % pour Paris et 30,2 % pour les Hauts-de-Seine), soit une part légèrement inférieure à leur part dans la demande d'emploi du département (30,9 %).

La part des jeunes de moins de 26 ans demandeurs d'emploi en quartiers prioritaires de la ville du département (11,4 %, soit 1 521 jeunes) demeure faible quoique légèrement supérieure à la moyenne départementale (9,4 %).

En ce qui concerne le niveau de formation des demandeurs d'emploi, 51,7 % de demandeurs d'emploi en quartiers prioritaires de la politique de la ville ont un niveau BEP / CAP & infra contre 31,8 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi du département.

La part des demandeurs d'emploi qui ne possède aucun diplôme est plus importante dans les quartiers prioritaires (24,6 %) que sur l'ensemble du territoire (14,3 %). Cette tendance est plus accentuée pour les seniors demandeurs d'emploi puisque 21,3 % d'entre eux n'ont aucun diplôme et s'ils résident en quartiers prioritaires de la ville, ce taux atteint 37,7 %.

Plus le diplôme est élevé, moins la part des seniors résidant en quartiers prioritaires de la ville est importante. 31,2 % des seniors en quartiers prioritaires de la ville ont un niveau baccalauréat et 16,3 % un niveau baccalauréat plus 2 et +.

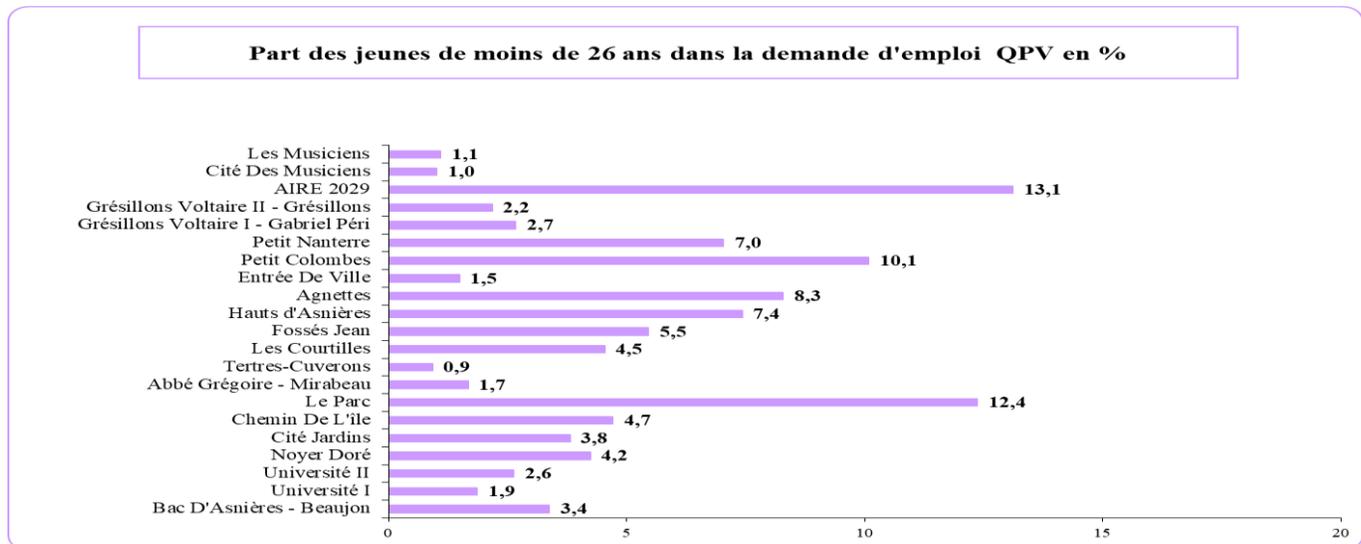


14,7 % de jeunes demandeurs d'emploi résident en quartiers prioritaires de la ville et représentent 11,4 % des demandeurs d'emploi en quartiers prioritaires

Fin juin 2022, 1 521 jeunes de moins de 26 ans résidant en quartiers prioritaires de la ville, sont inscrits à Pôle emploi, en catégories ABC. Les jeunes demandeurs d'emploi représentent une faible part de la demande d'emploi en quartiers prioritaires de la ville (11,4 %).

Le Petit Colombes, le Parc à Nanterre et l'Aire 2029 à Villeneuve-la-Garenne affichent la plus forte proportion de jeunes en recherche d'emploi (10,1 % et plus).

A l'inverse, le quartier des Tertres Cuverons à Bagneux, le quartier des Musiciens à Villeneuve-la-Garenne et la Cité des Musiciens à Bagneux affichent la plus faible part de jeunes en recherche d'emploi (1 % et plus).



11,8 % des seniors en recherche d'emploi résident en Quartiers Prioritaires de la Ville et représentent 30,2 % de la demande d'emploi en quartiers prioritaires

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les seniors demandeurs d'emploi constituent une population plus masculine (51,6 %) et moins diplômée que les seniors demandeurs d'emploi quel que soit leur lieu de résidence (37,7 % ont un niveau inférieur au CAP / BEP).

La part des seniors demandeurs d'emploi résidant en QPV représente 30,2 % de la demande d'emploi des QPV.

La part des seniors demandeurs d'emploi de longue durée résidant en quartiers prioritaires de la politique de la ville est quasi-identique à celle des seniors demandeurs d'emploi de longue durée quelle que soit leur résidence (respectivement 63,4 % et 63,1 %).

La part des demandeurs d'emploi qui ne possède aucun diplôme est plus importante dans les QPV (24,6 %) que sur l'ensemble du territoire (14,3 %). Cette tendance est plus accentuée pour les seniors demandeurs d'emploi puisque 21,4 % d'entre eux n'ont aucun diplôme et s'ils résident en QPV, ce taux atteint 37,7 %.

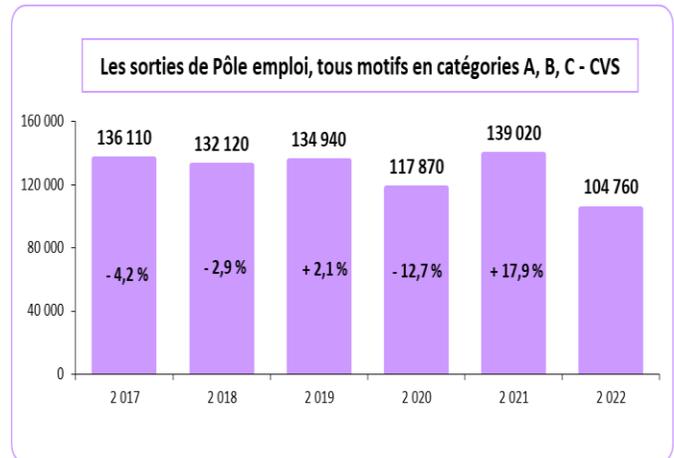
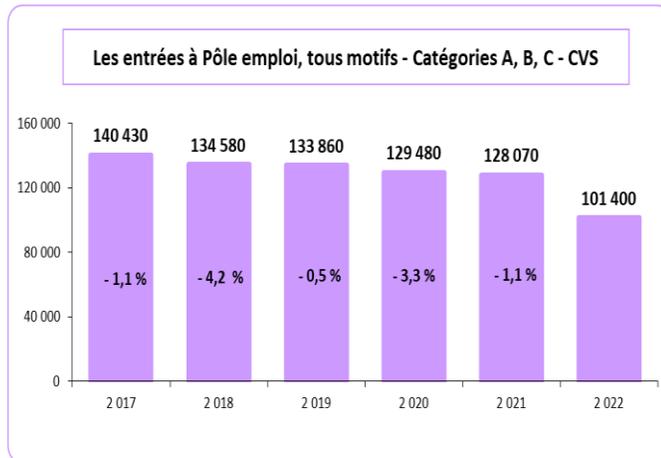
Source : Dares / Pôle emploi

8-LES ENTREES ET LES SORTIES DE POLE EMPLOI

Hausse des entrées et des sorties de Pôle emploi à la fin du 3^{ème} trimestre 2022

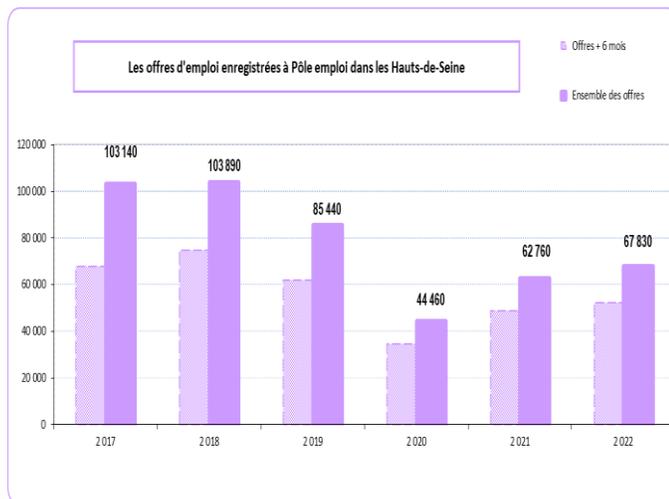
Au 3^{ème} trimestre 2022, le nombre de sorties est supérieur au nombre d'entrées à Pôle emploi :

- **101 400 entrées** contre **104 760 sorties** à la fin du 3^{ème} trimestre 2022, soit une hausse de **4,9 % pour les entrées** et une hausse de **3,3 % pour les sorties** par rapport à la fin du 3^{ème} trimestre 2021.



Source : Dares / Pôle emploi - Catégories ABC, données CVS

9-LES OFFRES D'EMPLOI ENREGISTREES A POLE EMPLOI



Source : Dares / Pôle emploi

Hausse des offres d'emploi déposées à Pôle emploi

67 830 offres d'emploi ont été déposées à Pôle emploi à la fin du 3^{ème} trimestre 2022, représentant **une hausse de 54,5 %** par rapport à la fin du 3^{ème} trimestre 2021.

Les offres d'emploi concernant les **postes durables**, c'est-à-dire d'une durée supérieure à 6 mois, **augmentent de 50,1 %**, soit 76,7 % de l'ensemble des offres et les **offres d'emploi non durables** (d'une durée inférieure à 6 mois) **augmentent**, quant à elles, de **71,1 %**, soit 23,3 % de l'ensemble des offres déposées à Pôle emploi.

Remarque : Les offres collectées par Pôle emploi sont les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi. Depuis juillet 2013, des offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi sont également publiées sur le site internet de Pôle emploi, afin de permettre une plus grande visibilité des offres et faciliter le rapprochement avec les demandes d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi collectées publiées ici ne correspond donc pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site pole-emploi.fr.

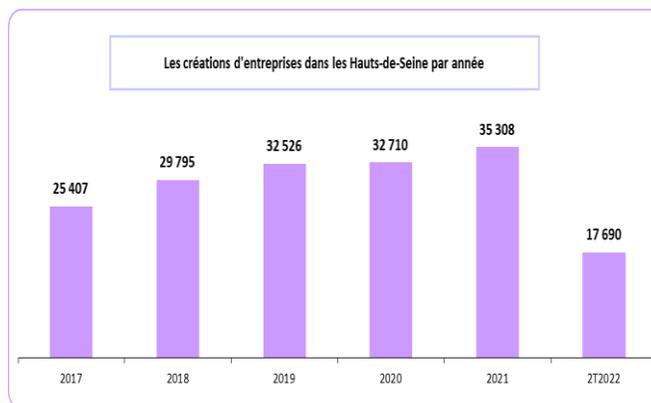
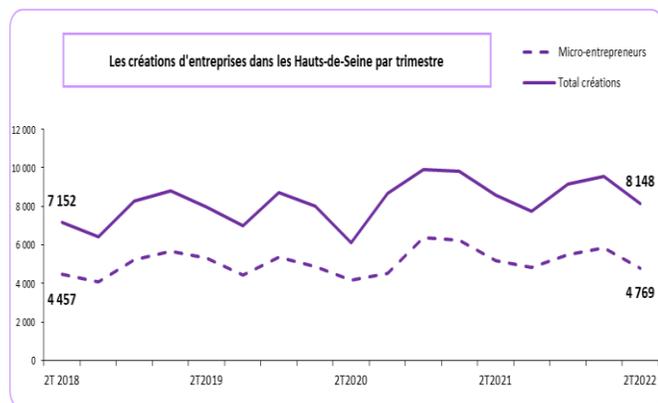
D- LES CREATIONS ET LES DEFAILLANCES D'ENTREPRISES

- | | |
|-----------------------------------|----|
| 1. Les créations d'entreprises | 37 |
| 2. Les défaillances d'entreprises | 37 |

1. LES CREATIONS D'ENTREPRISES

Baisse des créations d'entreprises au premier semestre 2022

Au premier semestre, **17 690 entreprises, toutes formes juridiques confondues** (en données brutes), ont été créées dans les Hauts-de-Seine, représentant ainsi 12,4% des créations franciliennes et placent les Hauts-de-Seine en 2^{ème} position après Paris. Un nombre de créations en **baisse de 3,9 %** par rapport au 1^{er} semestre 2021 (- 5,1% en Ile-de-France).



Créations d'entreprises	Total des créations	Dont micro-entrepreneurs	Evolution annuelle créations	Evolution annuelle auto entrepreneurs	Part auto entrepreneurs / Ensemble des créations
2017	25 407	14 534	13,6%	18,5%	57,2%
2018	29 795	18 628	17,3%	28,2%	62,5%
2019	32 526	20 729	9,2%	11,3%	63,7%
2020	32 710	19 931	0,6%	-3,8%	60,9%
2021	35 308	21 766	7,9%	9,2%	61,6%
2T2022	17 690	10 600	-	-	59,9%

Source : Insee, REE (Sirene) – Champ : activités marchandes non agricoles

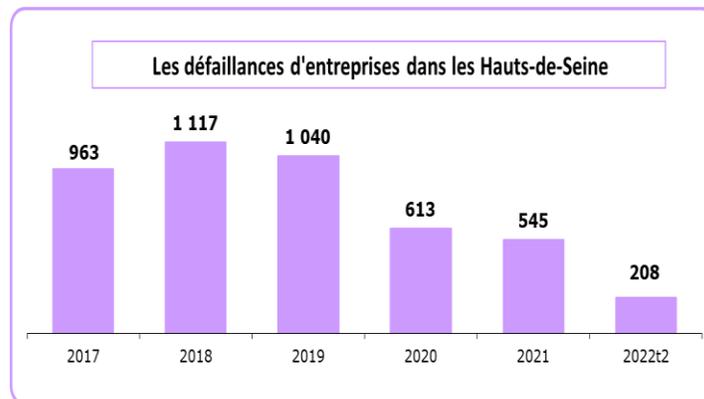
2. LES DEFAILLANCES D'ENTREPRISES

Hausse des défaillances d'entreprises au premier semestre 2022

208 défaillances d'entreprises ont été jugées dans le département des Hauts-de-Seine au premier semestre 2022 contre 135 défaillances d'entreprises à la même période de 2021, soit une hausse de 35,1 %.

Elles représentent **9,4 %** des défaillances d'entreprises de l'Ile-de-France enregistrées pendant cette même période.

Les secteurs principalement touchés : la restauration, le conseil, le commerce, le transport, l'activité des agences de publicité, les soins de beauté, la coiffure, le commerce de gros, la programmation informatique et l'ingénierie.



Source : Insee – Nombre de défaillances d'entreprises en données brutes par date de jugement